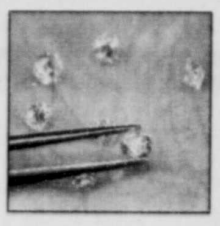
SPORTS
LE MARIAGE
BAR-TÉLÉGLOBE D 1





INVESTIR
LE DIAMANT
REPREND DU LUSTRE B 3

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 8 JUIN 1999 www.lesoleil.com

Bienvenue à Québec

Les Kosovars ne croient ni Milosevic, ni les nouvelles de paix possible

ALAIN BOUCHARD
le Soleil

■ QUÉBEC—« Nous ne croyons ni Milosevic ni les nouvelles qui parlent d'une entente de paix possible. Il n'y aura jamais la paix au Kosovo si l'OTAN ne s'empare pas de la situation. »

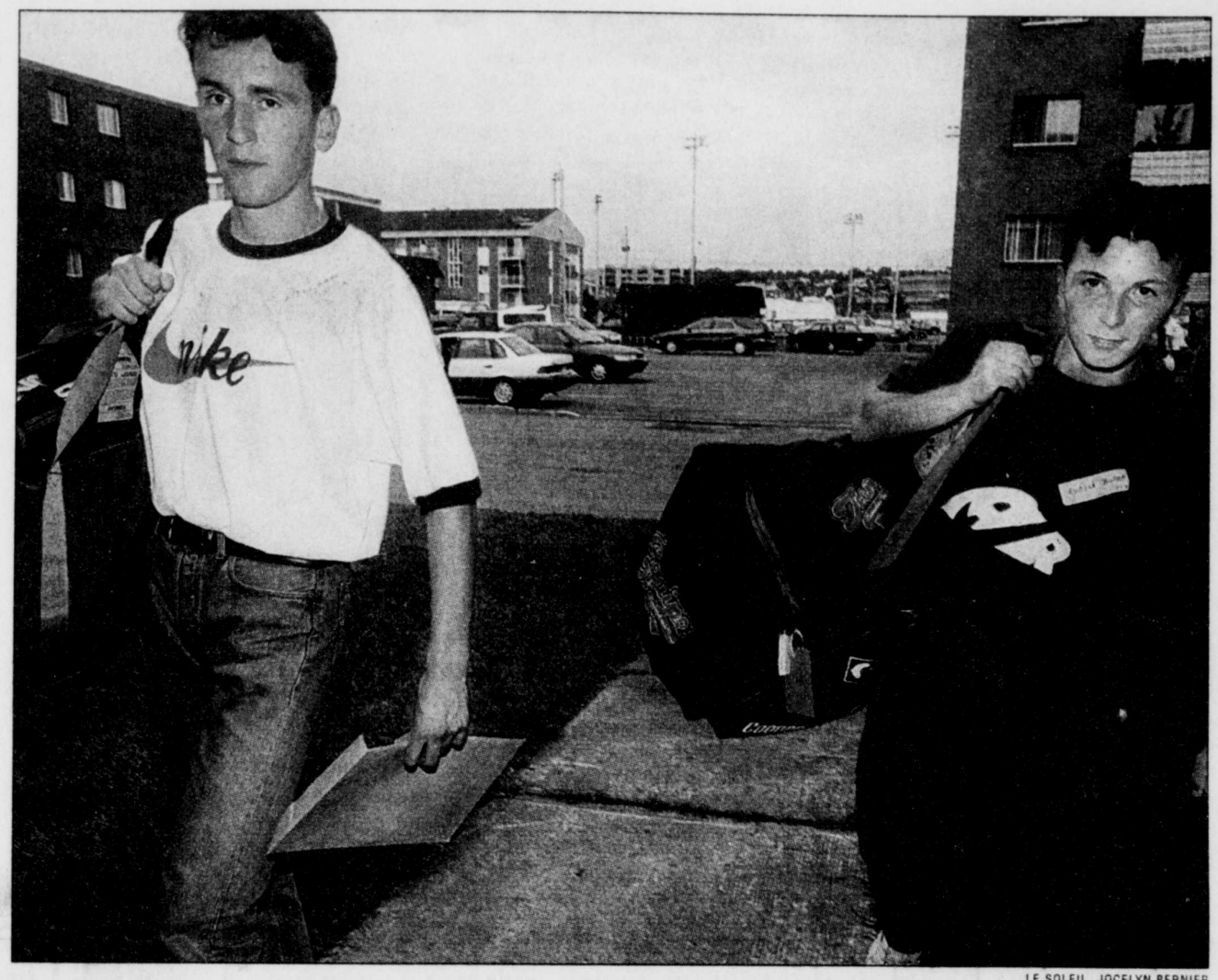
Hasan Hyxin, 49 ans, est arrivé à Québec, hier, avec sa femme et ses quatre enfants, au nombre des 99 réfugiés kosovars qui venaient s'y installer après un séjour transitoire d'un mois à la base militaire de Kingston, en Ontario. Une fois achevée la cérémonie d'accueil protocolaire du gouvernement provincial, au Musée de la Civilisation, il acceptait de confier ses impressions à quelques journalistes, à l'aide d'un interprète.

La moyenne d'âge des réfugiés est de 21 ans

« En arrivant au Canada, a poursuivi ce Kosovar de Pristina, nous ne pensions qu'à pouvoir retourner un jour dans notre pays. Mais nous commençons maintenant à changer d'idée, à mesure que nous découvrons vos gens et votre pays. »

Ces réfugiés de guerre, dont la moyenne d'âge est aussi basse que 21 ans, s'étaient déjà attachés suffisamment à leurs accompagnateurs de Kingston pour verser plusieurs larmes, lors de la séparation, hier, a raconté Hasan Hyxin. Les 21 familles ont quitté la ville ontarienne à 9 h 30, à bord de trois autobus, pour en des-

Voir PAIX en A 2 ➤



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Les tout premiers Kosovars à prendre possession de leur logis ont été les deux frères Agron et Bujar Avdyln.

VAPEURS DE SOUFRE

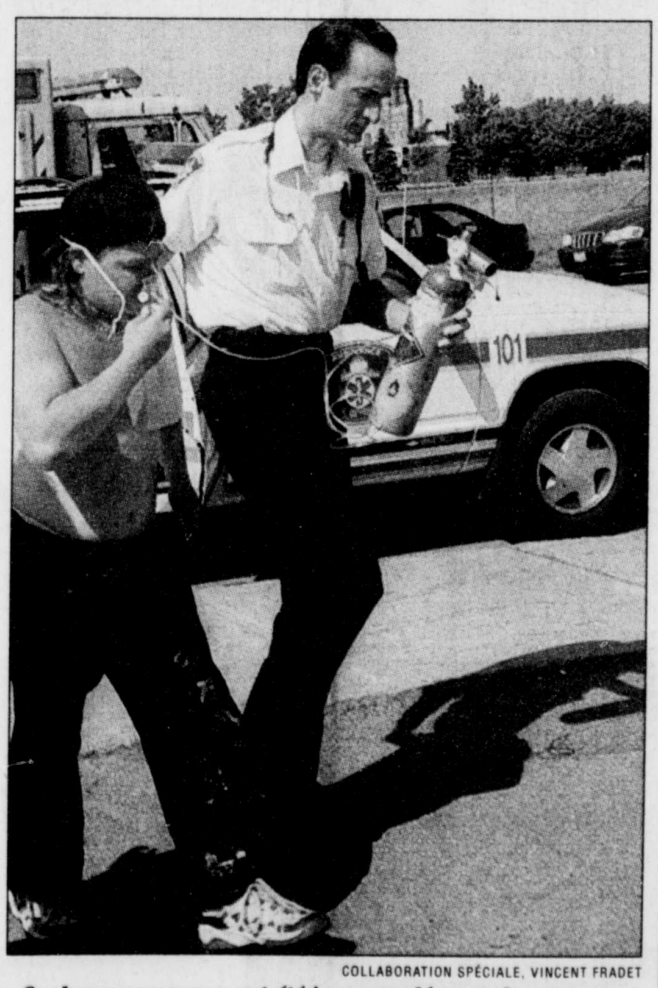
Deux fois plutôt qu'une

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Neuf personnes ont dû être hospitalisées après avoir respiré des vapeurs de soufre émanant de chez leur voisin, une usine spécialisée dans la fabrication de détergents. Il s'agissait de la deuxième fuite du genre en moins d'une semaine à l'entreprise JCV située sur la rue de la Pointe-aux-Lièvres dans le quartier Limoilou.

Six personnes travaillaient dans le bâtiment lorsqu'une perforation dans une cheminée, la même qui avait dû être réparée il y a quelques jours à peine, a laissé échapper les gaz toxiques qui, sous le souffle de forts vents, ont envahi l'édifice voisin abritant une im-

Voir SOUFRE en A 2 ➤



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Quelques personnes ont été incommodées par les vapeurs.

ACTES DE VANDALISME DU FLQ

Trois corps policiers enquêtent

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Trois corps policiers enquêtent sur les actes de vandalisme signés FLQ survenus en fin de semaine. Ils n'ont cependant encore aucun suspect en vue.

Après le fédéraliste Pierre Roy et le président de Voice of English Quebec, Thomas Reisner, c'était au tour de l'animateur radiophonique André Arthur d'être victime des foudres de séparatistes signant leurs méfaits avec les lettres FLQ (pour Front de libération du Québec).

Comme les événements sont survenus sur trois territoires différents, les trois corps policiers enquêtent: la Sûreté du Québec, la Sûreté municipale de Sainte-Foy et la Sûreté municipale de la Haute-Saint-Charles. Selon le porte-parole de Sainte-Foy, le lieutenant André Fillion, les enquêteurs se sont rencontrés hier matin pour parler de ce dossier conjoint.

La maison de André Arthur, située à Sainte-Foy, a reçu la visite de vandales dans le nuit de samedi à dimanche. Les malfaiteurs ont inscrit FLQ en lettres bleues dans la fenêtre de son salon. L'animateur a d'ailleurs vivement réagi lors de son émission, hier midi.

Le lieutenant Fillion a confirmé que les policiers avaient prélevé un échantillon de la peinture utilisée sur la maison de M. Arthur, tout comme ils l'avaient fait pour celle retrouvée sur la voiture de la journaliste Elizabeth Thompson, qui avait subi le même sort à Cap-Rouge le 2 mai dernier. M. Fillion ne pouvait toutefois pas encore faire le lien entre les deux échantillons.

Des échantillons de peintures ont été prélevés

Ses collègues de la Sûreté du Québec, à la demande des policiers de la Haute-Saint-Charles, ont également fait des prélèvements des graffitis bleus sur la maison de Pierre Roy, à Lac Beauport. M. Roy avait aussi reçu une grenade désamorcée lancée à travers une fenêtre, dans la nuit de vendredi à samedi, ainsi que des menaces de mort au téléphone. Les policiers de la Haute-Saint-Charles enquêtent sur ce dossier, a confirmé l'agent Sarah Coup Fabiano.

La Sûreté du Québec enquête quant à elle sur les graffitis faits sur la maison et la voiture de Thomas Reisner à Saint-Lambert, dans la nuit de vendredi à samedi.

Selon l'agent Anne Mathieu, de la SQ, les trois corps policiers enquêtent chacun de son côté, mais échangeront des informations pour épingler le ou les coupables. Hier, ils n'avaient aucun suspect en vue.

Une rive, une ville?

L'Allier annoncerait bientôt sa vision de la capitale

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, pourrait bien imiter son confrère de Montréal, Pierre Bourque, et demander au gouvernement de créer une ville unique sur la rive nord de Québec.

Interrogé à ce sujet, hier, le maire L'Allier a indiqué qu'il annoncerait ses couleurs sur l'avenir des structures municipales de la région dans la semaine du 21 juin. Une personnalité du monde municipal a affirmé au SOLEIL que le maire s'apprêtait à réclamer ni plus ni moins qu'une ville unique dans la région de Québec.

« Ça se peut », a lancé le maire L'Allier, lorsque LE SOLEIL lui a demandé s'il avait l'intention de faire une sortie comme celle qu'a effectuée le maire Bourque, il y a deux semaines. L'élu montréalais a réclamé la fusion de toutes les villes de l'île de Montréal, ce qui a provoqué un vif débat dans la région métropolitaine.

Mais M. L'Allier n'a pas voulu aller plus loin, préférant attendre le bon moment pour livrer le fond de sa pensée. Il a toutefois indiqué que le statu quo était inacceptable, sans confirmer qu'il allait demander la fusion de toutes les municipalités. « La fusion n'est pas une fin en soi », a-t-il dit, en ajoutant qu'au cours des dernières semaines, il s'était affairé à trouver une solution efficace et équitable pour tout le monde.

LE CANADA



Vague bleue au N.-B.

Bernard Lord est devenu hier, premier ministre du Nouveau-Brunswick, infligeant une amère défaite au libéral Camille Thériault.

PAGE A 10



LA MÉTÉO



Maximum 20, minimum 10

Averses ou orages. Brumeux le matin. Demain, 30 % de probabilités d'averses. Détails **page C 2.**

QUÉBEC, 103e ANNÉE, N°157
FLORIDE, 1,75 $US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES

MARDI

LES RETOURNES

C'ÉTAIT HIER

1987 — Au Sommet économique de Venise, le premier ministre Mulroney et les autres chefs de gouvernement s'engagent à mieux coordonner leurs politiques économiques, à réduire leurs subventions à l'agriculture et à coopérer pour combattre le sida.
1983 — La navette spatiale américaine « Enterprise » survole Montréal sur le dos d'un Boeing 747.
1979 — Une tumeur de 200 livres est prélevée sur une femme au Centre médical de l'Université de la Californie.

RÉFLEXION

Vouloir dominer est une ambition qui conduit en Enfer ; mais il vaut mieux régner en Enfer que servir au Ciel.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 07-06-99
2-4-0
9-3-3-4
EXTRA
845808

BANCO
tirage du 07-06-99
3-8-10-12-13-18-19-25-35-40
41-42-46-48-53-55-56-66-67-68

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 9
Le Québec et le Canada ..... 10 à 14
Le Monde 15

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 12
Bourses ..... 5 et 6
Opinions ..... 10 et 11

CAHIER C
Mode Magazine ..... 1 à 3
Arts et spectacles ..... 4 à 10
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées ..... 6 à 9
Décès ..... 9 et 10

CAHIER D SPORTS
Maurice Dumas 1
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

207 jours

avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

PAIX
Des jeunes

Suite de la Une

cendre au Vieux-Port de Québec un peu passé 16 h.

Les Kosovars étaient fatigués mais relativement souriants. Surtout les très nombreux enfants qui faisaient partie du contingent. Une famille en comptait six à elle seule. Et 15 étaient âgés de moins de sept ans.

« C'est peut-être finalement ce facteur jeunesse qui va peser le plus sur leur décision de repartir ou de devenir citoyens canadiens permanents, a confié l'interprète Idriz Ramadoni, de Québec. Certains vieux m'ont dit qu'ils retourneraient vivre dans une tente, même dans un Kosovo complètement dévasté. Mais plusieurs parents m'ont aussi dit qu'ils respecteraient plutôt le vœu de leurs enfants, en dernier ressort, du fait qu'ils n'entrevoient plus grand avenir là-bas. »

Ramadoni, un Macédonien d'origine qui était jusqu'ici employé du restaurant Paris-Brest, fait partie de l'équipe de six traducteurs qu'a mobilisée le ministère de l'Immigration du Québec pour l'accueil des trois vagues de réfugiés de Québec. Il en reste encore 240 à venir d'ici le 21 juin. Et pour tout le Québec, le total sera alors de 2400.

COURTE ÉCHELLE ET FLEUR D'IRIS

Les 99 réfugiés avaient pratiquement tous appris à dire bonjour en français, lorsqu'ils ont serré la main du ministre Robert Perreault, sur le trottoir du Musée de la Civilisation. Et ce dernier leur rendait la pareille en leur souhaitant la bienvenue dans son meilleur albanais possible: quelque chose qui devrait sonner comme « mi se erdhet », a expliqué l'interprète Ramadoni.

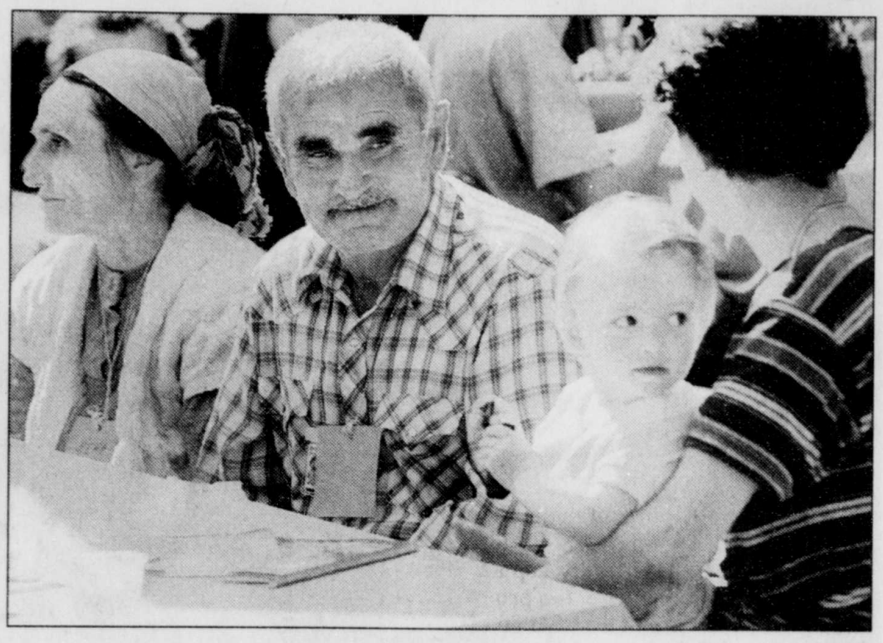
Après avoir distribué des petits livres des Éditions québécoises La Courte échelle aux enfants, le ministre de l'Immigration et des Relations avec les citoyens a souhaité que les nouveaux arrivants n'importent pas leurs conflits locaux avec eux, au Canada. Il a également souhaité qu'ils décident de devenir Québécois pour de bon. Mais tout en insistant cependant pour dire qu'il respecterait tout à fait leur décision de repartir un jour.

Les réfugiés ont été assis, dans le grand hall du musée, autour de tables ornées chacune de la fleur d'iris emblème du Québec —non, ce n'est plus le lys— et d'abondants plateaux de fruits variés. Le souper leur fut ensuite servi, avant qu'ils soient dirigés vers une aire de formalités à remplir, telle la signature de leur bail, pour prendre après coup la direction de leur nouveau logement de Québec, Beauport ou Charlesbourg, aidés de bénévoles du Centre multiethnique de Québec.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Il y a plusieurs enfants parmi les réfugiés.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

99 Kosovars sont installés à Québec depuis hier.

Les tout premiers Kosovars à prendre possession de leur logis ont été les deux frères Agron et Bujar Avdyln, situés quelque part dans la vingtaine. C'était dans une résidence multifamiliale de la 50e Rue ouest, pas très loin de l'Atrium.

De la nourriture fraîche y avait précédemment été apportée, en matinée. Et un bataillon de bénévoles de la Croix-Rouge, de l'Armée du Salut, du Centre multiethnique et de l'Aide médicale internationale à l'enfance (AMIE) continuaient de veiller à la bonne marche de cet accueil massif plutôt exceptionnel. Le dernier comparable remontait à 1991, pour l'arrivée de réfugiés bosniaques.

Idriz Ramadoni a indiqué que durant son séjour à Kingston, un musicien du groupe des nouveaux réfugiés kosovars avait composé une chanson dédiée au Canada, en remerciement de son hospitalité politique.

SOUFRE
Il y avait un nuage au-dessus de la rue

Suite de la Une

primerie où s'affairaient environ 40 personnes. La totalité des gens hospitalisés se trouvaient d'ailleurs dans cet édifice.

« Quand nous sommes arrivés sur les lieux, il y avait un nuage au-dessus de la rue » a expliqué Richard Poitras, chef de district pour les pompiers de Québec. Ces derniers n'ont donc voulu prendre aucune chance et un périmètre de sécurité a rapidement été délimité et une cinquantaine de personnes ont été évacuées, le temps de s'assurer que la brèche était colmatée.

« Les travailleurs incommodés se plaignaient notamment de troubles respiratoires et de picotement dans les yeux, a mentionné André Dubé, un ambulancier présent sur les lieux. Comme ils ont été évacués rapidement, il n'y a pas trop de danger pour leur santé. Certains ont été transportés dans différents hôpitaux de la région surtout par précaution. »

« Ça nous a pris à la gorge et aux yeux. Plusieurs personnes avaient de la difficulté à respirer », a indiqué Josée Bilodeau, employée de l'imprimerie. À faible concentration, le soufre ne présente pas de grand danger pour la santé. Les gens souffrant de problèmes respiratoires sont cependant plus vulnérables ce qui explique que les autorités n'aient pas hésité à diriger certaines personnes vers les hôpitaux.

Une fois le secteur évacué, des pompiers, vêtus d'imposantes combinaisons, se sont rendus à l'intérieur de l'édifice pour recueillir des données sur la qualité de l'air et s'assurer que l'équipement fautif avait été neutralisé. Ils ont alors constaté que le problème était le même que lors d'une intervention semblable vendredi dernier.

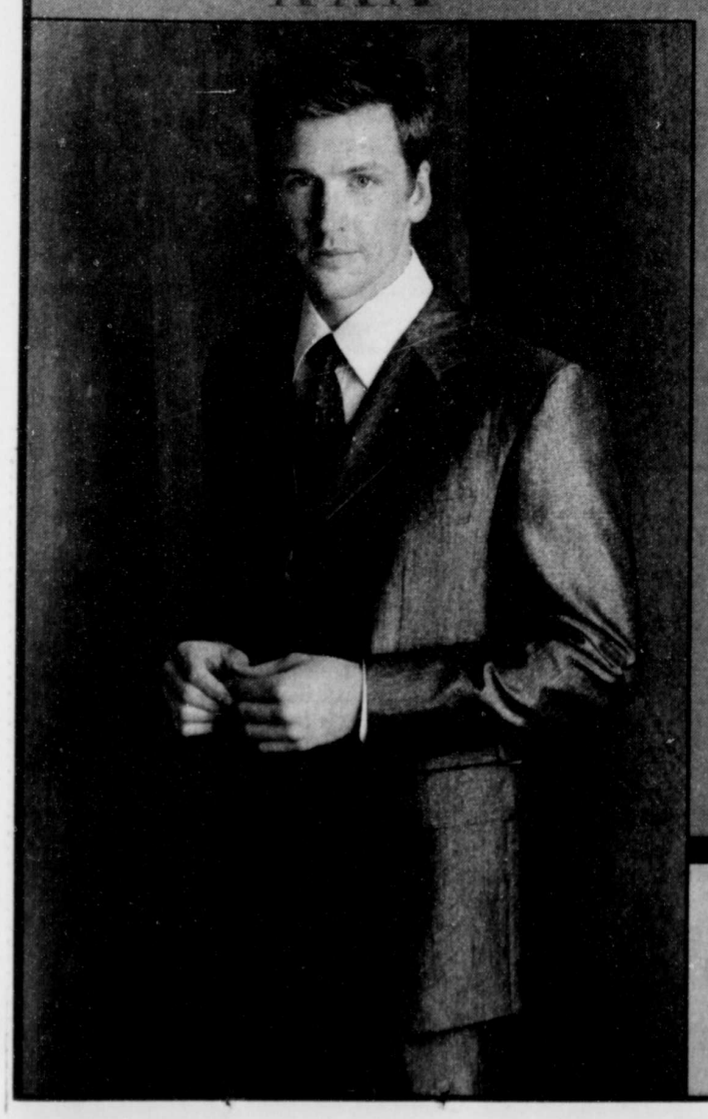
La fuite provenait d'une cheminée éventrée. Cette même cheminée avait pourtant dû être réparée il y a moins d'une semaine à cause d'un problème semblable mais elle a cédé de nouveau.

Des spécialistes en environnement de la Ville de Québec et du ministère de l'Environnement du Québec ont été appelés sur les lieux pour inspecter l'usine qui, vue de l'extérieur, n'a rien de bien moderne. Le MENVIQ a ordonné au propriétaire de cesser toute activité tant qu'il n'aura pas démontré qu'elle peut fonctionner en toute sécurité sans mettre la santé des travailleurs et des gens du secteur en danger.

« Des experts devront inspecter les installations avant que l'usine puisse redémarrer. Il revient au propriétaire de faire réparer son équipement le plus rapidement possible mais nous serons très stricts. Notre premier objectif est de protéger la santé des gens », a expliqué Michel Rousseau, chimiste au MENVIQ.

VENTE AU RABAIS COLLECTIONS 30% À 40%

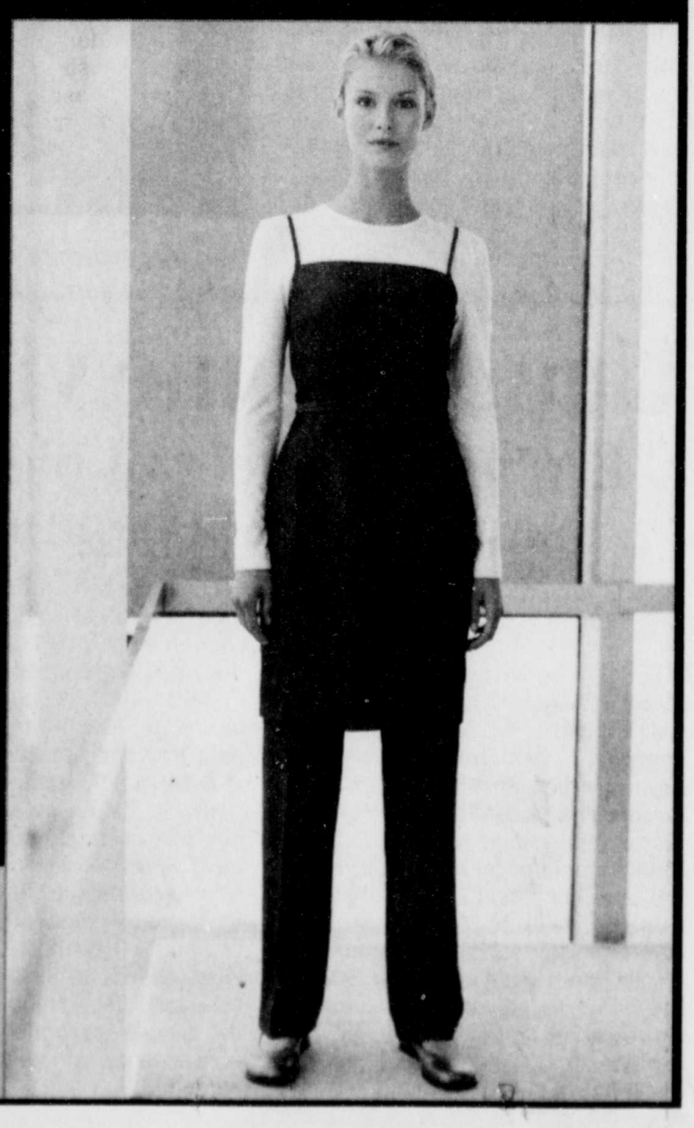
LE TRENTE ET UN® XXXI



RENÉ LEZARD
Paul Smith LONDRES
D & G DOLCE & GABBANA
Jean Paul GAULTIER
maharishi
CoSTUME NATIONAL
BIKKEMBERGS
Matinique
MARLBORO/CLASSICS
Melvin Kymenty MADE IN ITALY
Reporter
ike&dean
HI BAND
CE53
DKNY
REISS LONDON
4 YOU®
EXI PARIS

MaxMara
DKNY
Lino Catalano
LAUREN
ELLEN TRACY
DAVID BITTON
RAMOSPORT

CONTEMPORAINE



Réductions appliquées sur les étiquettes spécialement identifiées
la maison simons
PLACE STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

CRASH DE POINTE-LEBEL

Les familles veulent savoir

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — C'est en visitant les différents lieux reliés à l'accident qui s'est produit il y a exactement six mois que le coroner Anne-Marie David a amorcé son enquête sur le crash du 7 décembre 1998 à Pointe-Lebel, qui a fait sept victimes. Les familles des disparus n'ont donc pas encore eu d'éclaircissements sur les décès de leurs proches.

M^me^ David et la dizaine de procureurs qui représentent les différentes parties à l'enquête ont notamment visité l'aéroport de Pointe-Lebel afin de se familiariser avec les lieux. Ils se sont aussi rendus près des lieux du crash, qui se trouve à environ 800 mètres de la rive. La visite s'était amorcée à la caserne de pompiers de Pointe-Lebel qui, depuis 1995, interviennent en cas d'urgence à l'aéroport et qui ont été parmi les premiers à se rendre sur les lieux de l'écrasement du Islander de la compagnie Air Satellite.

Elles questionnent l'attente de 90 minutes des secours

En après-midi, le coroner a entendu deux spécialistes de Transports Canada venus expliquer les nombreuses normes relatives au transport aérien. Denis Robillard, gérant de projet à l'aviation civile chez Transports Canada, a indiqué que le plan de mesures d'urgences à l'aéroport de Pointe-Lebel est conforme aux normes de Transports Canada, même si la gestion de l'aéroport a été confiée, en octobre 1998, à la MRC Manicouagan. M. Robillard a aussi souligné que jusqu'en 1995, il y avait cinq pompiers basés à l'aéroport et un véhicule amphibie.

Mais les gens directement concernés par l'enquête, les familles des victimes, souhaitent surtout connaître les circonstances de l'accident. La mère de la copilote Soledad Lauzon, Danielle, veut elle que l'enquête fasse la lumière sur ce tragique événement.

« On ne cherche pas de coupable car c'est un accident, a indiqué la mère. Mais on veut comprendre ce qui est arrivé. » M^me^ Lauzon ne veut pas non plus se prononcer à savoir si sa fille de 23 ans, dont le corps n'a pas été retrouvé, aurait pu être sauvée si les secours étaient arrivés plus vite.

À s'y méprendre



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Probablement attirés par la température quasi-tropicale qui régnait hier, neuf palmiers sont apparus sur la plage du Lac Saint-Joseph. Fraîchement arrivés de la Floride par camion réfrigéré, les cocotiers et les wodyetia bifurcata, qui mesurent environ 20 pieds, planteront leurs racines dans le sable de la plage pour donner un petit air du sud à cet endroit très fréquenté par les gens de la région de Québec. Leur installation a nécessité l'usage d'une planteuse hydraulique de 30 000 livres de pression. Ils devraient croître normalement jusqu'au gel mais notre hiver aura raison d'eux. Ils devront donc être remplacés l'été prochain. D'autres plantes tropicales viendront embellir le site qui ouvrira ses portes au public le 11 juin.

CIRCULATION DANS LE VIEUX-QUÉBEC

La Ville chasse les camions

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — La Ville de Québec propose d'interdire dès le printemps prochain la circulation de camions semi-remorques dans l'arrondissement historique et de permettre aux camions lourds d'y pénétrer seulement entre 7 h et 11 h le matin.

Pour répondre aux recommandations du rapport Jean sur la circulation des autobus dans le Vieux-Québec, la Ville songe aussi à créer deux nouveaux circuits de transport en commun qui nécessiteraient l'utilisation de plus petits véhicules. L'achat d'autobus électriques est envisagé à court terme pour l'un de ces parcours.

En conférence de presse, hier, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a rappelé que, curieusement, aucune restriction n'a jusqu'ici été imposée aux camionneurs qui circulent dans le Vieux-Québec, ce qui cause bien des maux de tête aux résidants du coin. Car 1000 camions entrent dans ce quartier à chaque jour et la moitié de ces véhicules sont des camions lourds munis de plus de quatre pneus.

La stratégie d'intervention de la Ville, qui sera soumise à la consultation publique dès l'automne, prévoit une interdiction de circuler pour les camions de plus de 3000 kg entre 11 h et 7 h. Pour leur part, les camions semi-remorques ne pourront pénétrer dans l'arrondissement historique, sauf exceptions.

Ces exceptions s'adresseront aux centres de distribution provenant de l'extérieur de la région et exigeront l'émission de permis spécifiques de la Ville. La circulation des véhicules d'urgence et des camions affectés à la desserte des immeubles institutionnels, à l'entretien de la voie publique et à la rénovation et la construction d'immeubles demeurera permise. Les camions de déménagement auront aussi accès au quartier historique, mais sous certaines conditions qui restent à déterminer.

L'analyste en planification de la circulation à la Ville de Québec, Marc Des Rivières, ne prévoit pas de problèmes majeurs entre 7 h et 11 h, lorsque tous les camions livreront leur marchandise en même temps. « Il y aura suffisamment de débarcadères pour accueillir ces camions. Et de toute façon, 70 % des camions livrent déjà leur marchandise entre 7 h et 11 h », a-t-il indiqué.

La Ville entend par ailleurs réduire de 50 %, d'ici la fin de l'an 2000, la circulation des 250 autobus de la STCUQ qui circulent à tous les jours dans le Vieux-Québec. Pour ce faire, les parcours réguliers de la STCUQ seraient maintenus dans le secteur durant les heures de pointe, mais s'arrêteraient au terminus de la Place d'Youville ensuite.

Deux nouveaux parcours seraient créés pour permettre aux résidants et aux touristes de sortir et d'entrer dans le Vieux-Québec, sans nuire à la circulation. Le premier, le parcours centre-ville, serait en service 12 mois par année, ferait le lien entre la Haute-ville et la Basse-ville et serait offert par des minibus conventionnels.

Durant l'été, le parcours Saint-Louis ferait pour sa part la navette entre le Centre d'accueil touristique, la rue Saint-Louis et la Terrasse Dufferin. Ce service pourrait éventuellement être desservi par des autobus électriques puisque les véhicules n'auront pas à circuler dans les côtes. Une subvention de 200 000 $ du gouvernement du Québec devrait d'ailleurs être versée à la Ville afin d'expérimenter l'utilisation de ces autobus dans un avenir rapproché.

Le parcours centre-ville coûterait 650 000 $ par année, mais ne pourrait pas être effectué à court terme par des autobus électriques en raison des pentes abruptes et des hivers vigoureux. Le deuxième parcours coûterait 450 000 $ par année si la Ville optait pour l'achat de ces autobus écologiques.



Entente fragile entre la mairesse et les indépendants

Le ruisseau de la Suète sera canalisé mais le parc Saint-Benoît est retardé !

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Chassez le naturel et il revient au galop ! La mairesse Andrée Boucher et les conseillers indépendants ont eu bien du mal à respecter l'entente tacite qu'ils avaient convenu en comité plénier, la semaine dernière, pour adopter des règlements que les uns ou les autres torpillaient depuis un an...

Ainsi, la canalisation du ruisseau de la Suète, aux abords du développement dit De Gaudarville, derrière le Wal-Mart Duplessis, sera faite dans une première phase de 341 300 $, au grand bonheur du conseiller Conrad Verret, un projet que le comité exécutif retardait constamment, faute d'entente avec les indépendants...

Autre sujet de discorde : l'aménagement du parc Saint-Benoît

Mais au moment d'adopter le règlement permettant de réaliser les travaux sur la rue De Chavigny, sans qu'il en coûte un sou pour les propriétaires riverains, les conseillers Guy Perreault, Henry Jenkins et Michel Lefebvre ont fait fi de l'entente conclue avec les membres de l'exécutif et voté pour exiger que la Ville révise sa tarification envers les propriétaires, le conseiller Perreault se montrant particulièrement amer envers la Ville, qui avait exigé que chaque propriétaire du Rang Sainte-Anne paie 800 $ par année pendant 20 ans pour les égouts.

Autre sujet de discorde : l'aménagement du parc Saint-Benoît au coût de 900 000 $, lequel comprendra une piste de patins à roues alignées. Tous s'étaient entendus au préalable sauf que cinq conseillers, MM. Jenkins, Lefebvre, Perreault, Normand et le président du conseil, Pierre Morissette, ont demandé le report des travaux pour en diminuer le coût, ce qui n'a pas manqué de soulever l'ire de la mairesse.

« Vous voulez planter des cotons qui seront prêts dans 25 ans »

Le conseiller Perreault souhaitait qu'on diminue la taille des arbres pour éviter d'y consacrer 50 000 $. « Ce sont des enfantillages ! Vous voulez planter des cotons qui seront prêts dans 25 ans ! », s'insurge-t-elle.

« Faire les travaux actuellement, c'est avantageux. Vous voulez les retarder pour 200 000 $ alors que nous avons fait toutes les consultations nécessaires auprès des citoyens. C'est 2,16 $ sur leur compte de taxes au total ! Vous parlez de quatre sous par mois ! Ou bien on fait les travaux, ou bien on ne les fait pas ! On gère pas Saint-Glin-Glin ! »

Québec ce soir, demain Paris !
Sur la piste de Jean Dallaire

Suivez la piste de Jean Dallaire et courez la chance de gagner la France ! Une valeur de 3 000 $.

Partez pour la France en suivant la piste de Jean Dallaire ! Regardez attentivement le **Québec Ce Soir** en semaine entre 18 h et 19 h à la télévision de Radio-Canada, écoutez la capsule concernant l'exposition *Dallaire* présentée au Musée du Québec, répondez à la question posée sur le coupon de participation dans Le Soleil le jour même et retournez-le à Radio-Canada ou au Musée du Québec. Vous pourriez ainsi gagner un voyage pour deux personnes, incluant les billets d'avion aller-retour Montréal-Paris sur les ailes d'Air Canada et l'hébergement pour six nuits, petits-déjeuners inclus.

Une valeur de 3 000 $.

MUSÉE DU QUÉBEC Le Musée du Québec : L'Art de passer à l'an 2000

AGENCE DE VOYAGES CTO Radio-Canada Télévision LE SOLEIL AIR CANADA

Question du jour
Dans cette œuvre, à quel volatile Jean Dallaire a-t-il associé la licorne ?

Réponse : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. résidence : _____ Tél. bureau : _____

Retournez ce coupon par la poste à : Radio-Canada, CONCOURS SUR LA PISTE DE JEAN DALLAIRE, C.P. 10 400, Sainte-Foy (Québec) G1V 2X2 ou déposez-le à Radio-Canada au 2505, boulevard Laurier ou au Musée du Québec. Réservé aux 18 ans et plus.

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

LÉVIS

Projet d'emprunt de 8,5 M$ pour la Route verte

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — Tout en demandant leur part de l'enveloppe de la Route verte, les élus lévisiens ont posé un nouveau grand jalon en vue du parc de la bordure fluviale, en adoptant un règlement décrétant un emprunt de 8,5 millions $ pour sa réalisation, hier soir.

« Il s'agit d'un projet d'emprunt global qui prévoit la participation des paliers de gouvernement fédéral et québécois. Le projet sera révisé en fonction de l'aide financière que nous aurons obtenue », a noté le conseiller municipal responsable du projet, Gilles Lehouillier.

« La Ville n'aura jamais les moyens de mettre les 8,5 millions $. C'est tout au plus 2,5 millions $ que peuvent se permettre la Ville de Lévis et le milieu », a ajouté M. Lehouillier, en souhaitant que le coût du projet puisse être épongé pour un tiers par chacun des gouvernements.

Pour illustrer que les élus municipaux font au moins consensus là-dessus, l'idée du partage de la facture en trois parts égales avait été évoquée par le maire Jean Garon, il y a une huitaine, quand le ministre délégué aux Transports du Québec, Jacques Baril, était venu annoncer aux Lévisiens que son gouvernement avait acheté la voie ferrée du CN. Et qu'il s'apprêtait à la leur céder par bail pour 60 ans.

Du même souffle, le ministre avait invité l'hôtel de ville à lui faire parvenir une demande d'aide au terme de l'enveloppe de 18 millions $ allouée au projet de Route verte.

Déjà, la Ville de Lévis peut compter sur 1 million $ d'Ottawa, somme qui a été puisée dans l'enveloppe des projets fédéraux du millénaire par le ministre Gilbert Normand. Et pour le conseiller Lehouillier, il est clair que la Ville va demander au fédéral de bien vouloir bonifier son aide.

Selon les indications rendues publiques par l'hôtel de ville, lesquelles seront encore précisées à l'occasion d'un point de presse aujourd'hui, c'est un développement en quatre phases qui s'étendrait jusqu'en 2002 qu'envisage l'administration municipale lévisienne. C'est-à-dire que le nerf du parc linéaire, en l'occurrence la piste multifonctionnelle, serait d'abord réalisée entre la rue Caron et le parc de l'Anse Tibbits, en même temps que d'autres aménagements ailleurs.

Puis, en 2000, la piste serait aménagée entre les rues Caron et Saint-Joseph, divers autres équipements étant mis en place dans cette phase. En 2001, le projet se matérialiserait par l'aménagement de sites historiques et culturels comme celui des anses Tibbits et Jolliette, la mise en place d'éléments d'interprétation, etc. L'année 2002 serait consacrée à l'aménagement du secteur de la Traverse, parcs, réfection de quais, stationnement et voies d'accès compris.

HUM, HUM!

Les oisillons... dans le nid

Nos lecteurs amateurs d'oiseaux ont sursauté à la lecture d'un titre, dimanche, à propos d'un merle d'Amérique tombé du nid. Il disait exactement le contraire de ce qu'il faut faire, soit remettre dès que possible l'oisillon dans son nid. Le texte ne le précisait pas, et pour une bonne raison. Dominic Lavoie, qui a trouvé l'oiseau, a cherché le nid, mais ne l'a pas vu. Ce qui explique le conseil des spécialistes, à savoir placer le jeune merle hors de portée du chat, à un endroit où ses parents pourraient l'entendre. C'était sa seule chance de survie. **A.-M.V.**

SAINTE-FOY

Claude Allard quitte le CLD de l'Ouest

La saga entre le pouvoir exécutif de la Ville de Sainte-Foy, représenté par la mairesse Andrée Boucher et ses conseillers Allard et Latulippe, et le pouvoir législatif du conseil formé en majorité par les conseillers indépendants a fait une nouvelle victime, hier soir, quand le conseiller Claude Allard a remis sa démission du CLD de l'Ouest. Les indépendants l'avaient avisé qu'ils refuseraient d'appuyer sa nomination comme représentant de la Ville car ils considéraient que ce privilège leur revenait, et non à la mairesse. Devant cet imbroglio, M. Allard a remis sa démission; la mairesse l'a acceptée. Le conseil devra trouver un nouveau représentant. **R.F.**

SEPT-ÎLES

La polyvalente ne veut pas porter tout le blâme

La polyvalente Manikoutai de Sept-Îles refuse de porter le blâme de la tragique histoire survenue dimanche soir à la rivière Moisie, alors que deux jeunes filles ont été blessées grièvement par une autopatrouille de la Sûreté du Québec. La polyvalente de 640 élèves a été pointée du doigt pour l'après-bal organisé chaque année par ses 250 finissants près de la rivière Moisie. « C'est désolant que l'on rattache les tristes événements de ce week-end à la polyvalente, puisque ce sont les jeunes et non l'école qui organisent la fête. Je suis persuadée que même si on leur interdisait l'accès à la plage, ils trouveraient un autre endroit pour célébrer », déclare la directrice adjointe de la polyvalente, Lise Madore. « Des mois avant le bal, nous avons consacré des périodes de cours pour rencontrer des policiers, des agents d'assurance pour que les jeunes soient bien conscients, entre autres, que c'est tolérance zéro pour l'alcool au volant », ajoute M^me^ Madore. La fête de l'après-bal est une tradition d'au moins 20 ans. La police doit intervenir à chaque année. Aussi, depuis trois ans, les parents des élèves ont-ils décidé d'offrir un service de transport aller-retour. Cependant, les deux blessées n'étudient pas à la polyvalente. L'une, âgée de 16 ans, vient de l'école Queen's Elizabeth; elle serait hors de danger. L'autre ne serait plus étudiante. Elle est hospitalisée à l'Enfant-Jésus de Québec. Selon la police, son état est stable. Pour ce qui est de la camionnette 4x4 de la SQ impliquée dans l'accident, elle subira une expertise au cours des prochains jours. **S.T.**

La fiabilité se compare bien.

La CAVALIER 2 ou 4 portes

Comptant	Mensualité
0 $	243 $
1 211 $	208 $
2 261 $	178 $
15 499 $ à l'achat***	



Dispositif antivol PASSLock et verrouillage des portes à commande électrique.

Radiocassette AM/FM stéréo et siège arrière à dossier rabattable.

La CAVALIER Z22



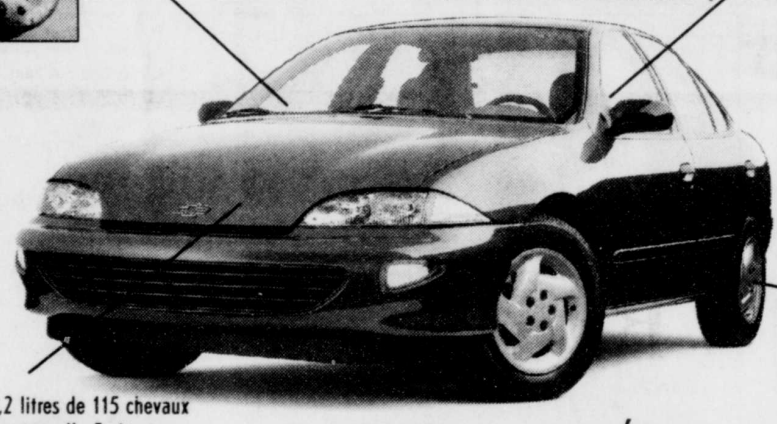
Aileron arrière.

Moteur 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses.



Freins antiblocage aux 4 roues et sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager.





Moteur 2,2 litres de 115 chevaux avec boîte manuelle 5 vitesses et régulateur de vitesse.

La CAVALIER 4 portes « Édition spéciale »

178 $/mois* location 36 mois Transport et préparation inclus

1,9 % à la location ou à l'achat**

Que ce soit du point de vue de sa liste impressionnante d'équipements de série ou de son prix, la CAVALIER se compare avantageusement à toute concurrence.

VOYEZ COMMENT LA CAVALIER 4 PORTES SE COMPARE AUX AUTRES BERLINES

	CAVALIER[††]	CIVIC LX	COROLLA VE	PROTÉGÉ SE
Moteur	2,2L L4	1,6L L4	1,8L 4 cyl.	1,6L 4 cyl.
Puissance chevaux	115 hp @ 5000 tr/mn	106 hp @ 6200 tr/mn	120 hp @ 5600 tr/mn	105 hp @ 5500 tr/mn
Couple	135 lb-pi @ 3600 tr/mn	103 lb-pi @ 4600 tr/mn	122 lb-pi @ 4400 tr/mn	107 lb-pi @ 4000 tr/mn
Sacs gonflables côtés conducteur et passager – nouvelle génération	Inclus	De série	De série	De série
Freins antiblocage aux 4 roues	Inclus	Opt.	N/D	Opt.
Éclairage à l'entrée et à la sortie	Inclus	N/D	N/D	N/D
Système antivol	PassLock	N/D	Opt.	N/D
Protection antidécharge de la batterie	Inclus	N/D	N/D	N/D
Système d'échappement en acier inoxydable	Inclus	N/D	De série	Partiel
Chauffe-moteur	Inclus	Opt.	Opt.	Opt.
Verrouillage électrique des portes	Inclus	Opt.	N/D	N/D
Régulateur de vitesse	Inclus	N/D	N/D	N/D
Assistance routière	Inclus	Opt.	Opt.	N/D
Rabais aux diplômés	1 000 $	0 $	1 000 $	750 $

††S'applique également à la Cavalier 2 portes sauf pour le verrouillage électrique des portes et le régulateur de vitesse.

† **L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 300 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Exemple de financement à 1,9 % : 15 000 $ incluant transport, préparation et taxes : 48 versements de 324,77 $, coût en intérêts 588,97 $, coût total 15 588,96 $. ***À l'achat, préparation incluse. Transport (645 $) et taxes en sus. ‡Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

www.gmcanada.com

CHEVROLET Oldsmobile GM

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

Après l'horreur, l'exode, les camps...un peu d'amitié !



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

Trois fillettes portant des jolies robes imprimées d'un motif de drapeaux ont traversé la haie d'accueil. Un garçon transportait une guitare, une enfant serrait un Snoopie. Une vieille dame semblait exténuée ; au total, 98 personnes, dont une femme enceinte qui va accoucher très bientôt. Ça fait donc 99.

Après la fuite, après les camps, après Kingston, après les séparations, après une longue route, ces 98 exilés, dont plusieurs jeunes, membres de familles nombreuses, allaient s'installer hier soir dans 22 logements de la région.

Certains y seront à l'étroit. Comme la famille des Rochelli qui compte huit personnes: six jeunes adultes, en plus des parents. Mais ils tiennent à rester ensemble.

C'est pourquoi ils ont préféré emménager dans un seul logement de cinq pièces et demie plutôt que de se diviser dans les deux quatre et demie qu'on leur offrait.

À LA QUEUE LEU-LEU

Hier, au Musée de la Civilisation, ces réfugiés ont défilé à la queue leu leu, dans un chassé-croisé de fonctionnaires, de bénévoles, de curieux. Ils ont serré les mains de dizaines d'inconnus, sous le regard inquisiteur des caméras, au milieu des madames et des monsieurs de la Croix-Rouge qui portent toujours ostensiblement leur emblème sur la poitrine.

Puis, tout à coup, au bout de la file, j'ai vu les visages sombres et fatigués de ces réfugiés d'illuminer au moment de recevoir l'accolade de Dominique Lachance et de Jose Lopez du centre multiethnique de Québec. Comme si après avoir traversé le désert, ils se trouvaient soudain en pays de connaissance. Car Jose et Dominique ont passé une semaine avec eux, au camp de Kingston.

ET moi qui ai la larme récalcitrante, je me suis surprise à avoir l'oeil embué, devant cette émotion inattendue et ce défilé presque surréaliste. Faut-il que les humains soient imbéciles pour provoquer pareils exodes. Mais je n'étais pas la seule à être émue. J'ai cru voir Sylvie Dompierre, directrice du centre multiethnique, qui doit en avoir l'habitude pourtant, essuyer une larme. J'imagine qu'on ne s'habitue pas au spectacle de l'exil, du déracinement.

Puis, les Kosovars ont écouté les discours en silence. Ils ont applaudi avec vigueur quand le ministre Robert Perreault a prononcé le mot Bienvenue en albanais. Après l'horreur, après la fuite, après les camps, un peu d'amitié, ce n'est pas de trop.

*****

L'arrivée des Kosovars a remué des souvenirs pas très joyeux. J'ai retrouvé une photo publiée en avril 1974. Un homme et une femme au regard triste y apparaissent, en compagnie de leurs trois filles. C'était au plus noir du règne de Pinochet, après l'assassinat de Salvador Allende.

Les Chiliens fuyaient leur pays où ils étaient en proie au régime militaire. Romualdo Retamal et sa famille avaient trouvé refuge ici, comme beaucoup de leurs compatriotes. D'autres s'étaient vus refuser le droit d'immigrer...

Je les avais rencontrés à la gare maritime Champlain où ils étaient confinés depuis des semaines. Deux membres du comité Québec-Chili avaient ameuté LE SOLEIL, outrés des procédés tatillons du ministère de la Main-d'œuvre auquel ils se heurtaient. Les services étaient offerts au compte-gouttes.

Dans le temps, en pareil cas, l'administration improvisait. Depuis, elle a appris. La machine est mieux huilée. Presque trop. Et depuis, on a aussi appris à utiliser la loi pour mettre des réfugiés dehors quand ils ne répondent pas aux critères. Et quand on les retourne chez eux, ce n'est pas toujours proprement. Mais hier, l'heure était aux bons sentiments. Les Kosovars ont su nous émouvoir. Ils ont été reçus avec chaleur. Comme si nous avions toujours le coeur sur la main. Et pourtant ! Québec, terre d'accueil....cela sonne parfois comme un slogan.

*****

J'ai retrouvé aussi, un article daté de juin 1979, racontant l'exode de Ngo Tram Lan, un exilé du Vietnam que j'avais rencontré à Saint-Georges de Beauce, parmi un groupe de 49 réfugiés, accueillis dans cette ville à l'époque de la fuite tragique des « boat people ».

Pour tout bagage, lui qui possédait autrefois un commerce de vêtements, il avait emporté quelques chemises et des pantalons. Sa famille avait été dispersée au cours d'une fuite digne de Robinson Crusoé. Ils avaient abordé sur une île déserte, avant d'être secourus par bateau et amenés dans un camp de Malaisie.

Parmi ces réfugiés, il y avait aussi Luu van Hiem, un homme de 51 ans au langage fleuri. Et le quatuor des Cao, (Hoc Huy, Van Lam, Tri Quan et leur sœur Thi My.) Ils espéraient être un jour réunis avec leurs parents, leur frère et leur soeur restés au Vietnam.

L'arrivée des Kosovars, dont plusieurs des familles ont été dispersées, a remué tous souvenirs: ceux des Retamal, des Cao, de Ngo Tram Lan...- Mais en marge de ces opérations d'accueil largement médiatisées, combien d'autres histoires tragiques n'ont jamais été racontées.

Celles des Kurdes, Afghans, Rwandais, Salvadoriens, Bosniaques, Irakiens, Colombiens, que le centre multiethnique a reçus ces dernières années et dont le passage a fait moins de bruit.

Tous ces réfugiés, victimes des conflits meurtriers. Tous ces exilés témoins de la difficulté des humains à partager le sol, la terre, la vie.

Et devant ces enfants assis sagement, qui retrouvaient le sourire, et ces adultes qui se sont mis à causer quand on leur a apporté une assiette froide, je me suis demandé hier qui seraient les prochains.

De quel pays viendront-ils ? De quel conflit absurde seront-ils à leur tour les victimes, quand le jeu meurtrier se sera calmé au Kosovo ? Car il y en aura d'autres.

Pas besoin de Nostradamus pour le prédire. L'être humain étant irrationnel, irascible, immature, incapable de tirer de leçon des catastrophes, incapable de vivre en paix sur la planète bleue. Et c'est à désespérer qu'il ne l'apprenne jamais. Oui, il y en aura d'autres. Beaucoup d'autres.

Jury de six femmes et six hommes au procès Bergeron

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Un jury composé de six femmes et six hommes décidera du sort de l'agriculteur Émile Bergeron, accusé du meurtre de sa conjointe.

Le choix des 12 jurés s'est effectué hier matin, mais le procès devant les 12 représentants du peuple débutera lundi. D'ici là, les avocats au dossier discuteront de point de droit devant le juge Jacques Lévesque.

Les gestes, pour lesquels Bergeron, 42 ans, se retrouve devant les tribunaux seraient survenus le 21 octobre de l'an dernier, sur la ferme familiale, à Saint-Agapit. Le procès pourrait durer jusqu'à six semaines.

13 DATES DE PROCÈS FIXÉES

Hier matin, à l'ouverture du nouveau terme des assises, 13 accusés ont connu la date de leur procès en cour supérieure devant juge et jury.

Parmi les causes qui seront les plus suivies, on compte le deuxième procès de Michel Laflamme, accusé de complot pour meurtre et de tentative de meurtre contre sa conjointe, qui débutera devant jury le 6 octobre.

Le dresseur de chiens a déjà été condamné par un jury à six ans de prison, pour les gestes qu'on lui reproche. Mais la cour d'appel a récemment ordonné un nouveau procès dans cette histoire.

MEURTRE AU PÉNITENCIER

Le choix du jury dans le procès d'Éric Robitaille se fera le 10 novembre. Le jeune homme de 28 ans est accusé du meurtre de son compagnon de cellule au centre de détention de Québec. Le meurtre serait survenu la veille de Noël 1997. Le procès devrait durer trois semaines.

Un long procès est au programme à l'automne, celui de René Pearson, vice-président des Hell's Angels, section Saint-Nicolas.

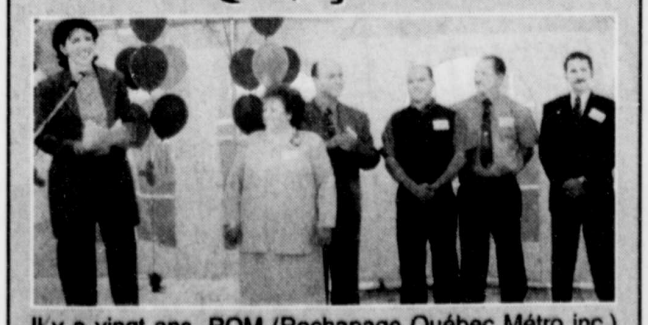
L'homme est accusé de possession d'un bien criminellement obtenu, soit le célèbre local des Hell's, à Saint-Nicolas. Procès important pour l'avenir de ce local, pour lequel une ordonnance de blocage a été obtenue.

La question sera débattue devant les jurés pendant six semaines.

LES BONS NUMÉROS
tous les **samedis** dans les annonces classées
LE SOLEIL

Aviatic club
Cuisine sans frontières
MERCREDI SOIR
SUSHI 1$
GARE DU PALAIS 522-3555
Deux heures et demie de stationnement gratuit sous la gare.
1434528

(publireportage)
Les 20 ans de succès de RQM, ça se fête!



Il y a vingt ans, RQM (Rechapage Québec Métro inc.) ouvrait un petit garage spécialisé dans la réparation et le rechapage de pneus de camions. Aujourd'hui, l'entreprise compte 4 succursales et fournit de l'emploi à 52 personnes. Le 28 mai, RQM a donné une grande fête pour célébrer cet anniversaire. Sur la photo, dans l'ordre habituel: Johanne Boivin, CITF; Denise Auclair, présidente; les copropriétaires Jocelyn Auclair, Michel Auclair, Benoît Auclair et Normand Côté.
1435224

Confort, élégance et qualité dans la même chaussure.

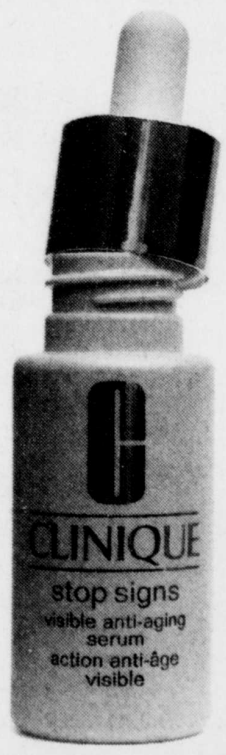


Pouliot vous offre des chaussures exclusives auxquelles vous pouvez faire confiance.
- Confortables et élégantes, de qualité supérieure
- Des modèles uniques, de marche ou habillés
- Des chaussures souples et légères

Découvrez la nouvelle façon de se chausser. À l'intérieur des chaussures Pouliot, les orteils et les articulations ont plus de liberté de mouvement et sont plus confortables.

POULIOT
Là où chaussures et santé vont de pair
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100
1424868

HOLT RENFREW, c'est...
un soin attentif à vos besoins



CLINIQUE

Découvrez le soin *Stop Signs* Action anti-âge visible de Clinique

Ce merveilleux soin anti-âge, fait d'ingrédients pouvant stimuler la production de collagène, contribue à atténuer l'apparence des rides et ridules. Une riche composition de vitamines et d'antioxydants protège l'épiderme contre les dommages causés par l'environnement. Faites-en l'essai dès aujourd'hui. 30 ml, 45 $

et obtenez une prime

À l'achat de 21 $ ou plus de produits Clinique, vous obtiendrez, sans autres frais, une superbe prime de huit pièces. Dans une jolie trousse aux couleurs de l'été, votre prime comprend une émulsion hydratante tellement différente, 15 ml; un pinceau et un fard poudre douceur pour les joues, de teinte *Pink Blush*, 1,1 g; un stylo dessin des yeux, pour un regard ombré *Smoky Brown*, 0,14 g; un rouge crème super longtemps, de nuance *Plum Raisin*, en format courant; une laque en atomiseur naturel, 50 ml; un parfum en atomiseur *Clinique Happy*, 4 ml, ainsi qu'un porte-couleurs. Une prime par personne. Jusqu'à épuisement des stocks.



Montréal Québec

Double noyade dans le lac Chibougamau

Une excursion de pêche sur le lac Chibougamau a pris une tournure tragique alors que deux pêcheurs ont péri noyé après que le moteur de leur embarcation ait heurté un obstacle, arrachant la partie arrière du bateau. En après-midi, le corps d'un homme d'une quarantaine d'années, originaire de l'Abitibi, avait été retiré des eaux du lac dans le secteur de la baie Connor. Plusieurs indices laissant croire que le pêcheur était accompagné de son beau-frère, habitant Chibougamau, les policiers de la Sûreté du Québec ont intensifié leurs recherches, faisant même appel à un hélicoptère qui a survolé une petite partie de l'immense lac qui s'étend sur une superficie de 25 kilomètres par 15 kilomètres. Quelques heures plus tard, ils localisaient le deuxième corps, flottant à la surface de l'eau dans le même secteur. Les deux pêcheurs portaient leur veste de flottaison mais le froid a probablement eu raison d'eux. Un coroner a été saisi du dossier. Il déterminera notamment la cause exacte du décès et tentera d'éclaircir les circonstances entourant l'accident. L'identité des victimes devrait être connue aujourd'hui. **F.S.**

Liberté refusée à Michel Laflamme

Guy Benjamin
Le Soleil

QUÉBEC — Michel Laflamme est un homme dangereux, et sa remise en liberté mettrait en péril la sécurité de la société. Telle est la conclusion du juge Richard Grenier, qui ordonne la détention de l'homme de 46 ans jusqu'à la fin des procédures contre lui.

Laflamme, un dresseur de chiens, est accusé de tentative de meurtre, voies de fait graves et de complot pour meurtre contre sa conjointe. Il avait pour complice sa maîtresse, Nathalie Patry. Les actes furent posés en juin 1995, et à l'issue de leur procès, les deux furent condamnés à six ans de prison.

Près de trois ans plus tard, la cour d'appel ordonne un nouveau procès dans le cas de Laflamme. Il demandait sa remise en liberté, en attendant d'être jugé une deuxième fois, à l'automne.

Dans sa décision, le juge Grenier écrit que la preuve faite par la poursuite démontre que Laflamme constitue un risque sérieux pour la sécurité de la société. « Il s'agit d'un homme dangereux, de qui d'autres gestes de violence sont possibles. Il m'apparaît totalement irresponsable de remettre cet individu dans la société », écrit aussi le juge.

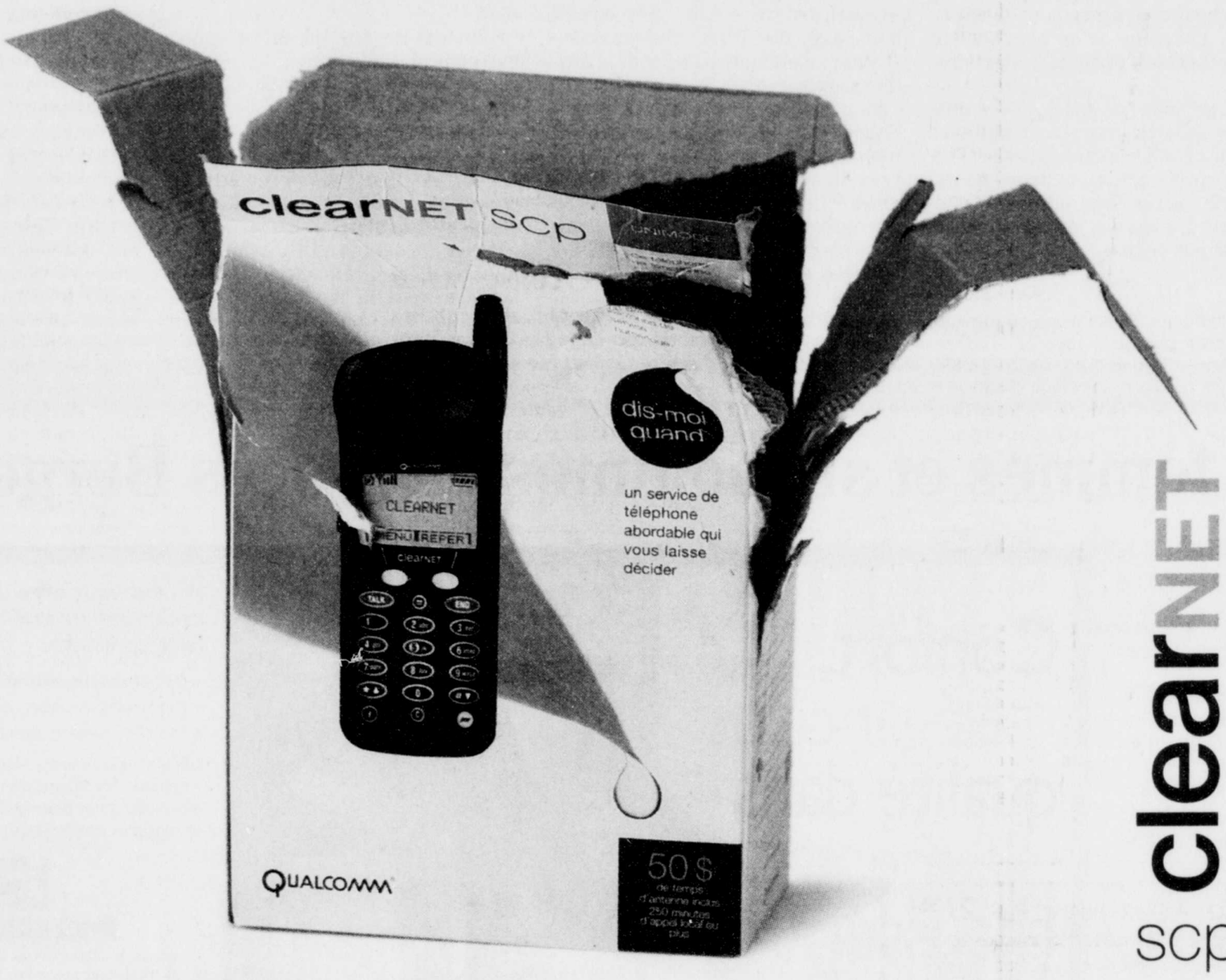
Une surprise de taille attendait Laflamme lors de l'audition de sa requête de remise en liberté. Sa complice, Nathalie Patry, avait peu de temps avant décidé de rencontrer les policiers pour une confession complète, document écrit de 24 pages, et bande vidéo de plus de 90 minutes. Lors du premier procès, M^me^ Patry niait la participation de Laflamme aux gestes commis. La nouvelle version des faits est accablante pour l'accusé, note le juge.

La lourdeur de la preuve est plus prononcée qu'elle ne pouvait l'être avant la confession de la complice. La déclaration de celle-ci fait jouer à Laflamme un rôle plus important qu'on ne pouvait le soupçonner. Le juge note que selon la position de la poursuite, Laflamme est l'âme dirigeante de l'affaire, et que ce n'est que par son pouvoir et son influence qu'il a pu inciter Nathalie Patry à commettre la tentative de meurtre.

La lecture de la déclaration de Nathalie Patry peut amener une personne raisonnable à la conclusion que si les faits s'avéraient exacts, Laflamme est un dangereux psychopathe, écrit le juge. Selon lui, les faits en possession de la poursuite sont plus graves cette fois que lors du premier procès. « Il ne fait aucun doute que s'il était trouvé coupable, la sentence pourrait être beaucoup plus lourde que celle imposée en 1996 », peut-on lire dans la décision.

Le juge note enfin que Laflamme est probablement en possession de trois armes à feu. Il avait faussement déclaré le vol de sept armes. Quatre furent retrouvées, mais trois manquent toujours à l'appel, dont un ,357 magnum.

Prenez le contrôle.



clearNET scp℠

dis-moi quand. Pour ceux qui veulent un contrôle absolu des dépenses.

Le nouveau service révolutionnaire **dis-moi quand** de Clearnet vous permet de contrôler vos dépenses en vous rendant maître de la situation. Avec le tarif à la minute le moins élevé au Canada, une facturation à la seconde dès la première seconde et un grand nombre d'extras sans extra, **dis-moi quand** est le service sans fil de contrôle des dépenses le plus abordable que vous puissiez trouver. De plus, les minutes d'appel mensuelles sont déposées automatiquement dans votre compte et des fonctions très pratiques vous permettent de contrôler précisément vos dépenses. Pour en savoir plus, visitez notre site au **www.clearnet.com** ou composez le **1 888 CLEARNET**. Le futur est simple.

	Coût du téléphone	Minutes d'appel local incluses avec achat du téléphone	Coût des 100 premières minutes d'appel local/mois	Chaque minute d'appel local additionnelle	Extras inclus	Dépôt mensuel automatique
Clearnet SCP dis-moi quand	149,99 $	250 minutes d'appel local ou plus	29,50 $	20 ¢	messagerie vocale, afficheur, appel en attente	oui
Cantel AT&T Parlez à la carte	149,99 $	300 minutes d'appel local	42 $	42 ¢	aucun	aucun
Bell Mobilité Analogique prépayé	129 $	143 minutes d'appel local	35 $	35 ¢	aucun	aucun
Fido Fidomatic	100 $	71 minutes d'appel local	35 $	35 ¢	appel en attente, renvoi d'appel	aucun

Cette information est en vigueur depuis le 28 mai 1999. Les tarifs pourraient changer. Les promotions ne sont pas indiquées.

℠ Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

Le SCP Clearnet est offert chez les marchands participants suivants :

CANADIAN TIRE — Expert-Cell Télécom, 778, rue Commerciale, St-Jean-Chrysostome (Québec), Tél. : (418) 839-2200

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE* — Scantech, 450, rue Papin, Ste-Foy (Québec), Tél. : (418) 653-1772

FUTURE SHOP — Centre de communications d'affaires Clearnet, 2700, Jean-Perrin, bureau 114, Québec (Québec), Tél. : (418) 847-1647

COMPUCENTRE* — Telmax, 2900, chemin Quatre-Bourgeois, Suite 106, Ste-Foy (Québec), Tél. : (418) 656-1738

BUREAU EN GROS — Communications CellWeb, 1995, Jean-Talon Sud, Ste-Foy (Québec), Tél. : (418) 688-6533

URGENT
valide jusqu'au 30 juin
ALERO 99



30 véhicules à liquider

Comptant	Mensualité*
0$	338$
1278$	298$
2932$	248$

*Location 36 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Québec 688-1212
LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS
1434845

Y a des journaux qu'on feuillette.

Y en a d'autres qu'on épluche.

RÉFORME EN SÉCURITÉ INCENDIE

Les municipalités sont favorables mais prudentes

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) réagissent favorablement au projet de politique en sécurité incendie du ministre de la Sécurité publique du Québec, Serge Ménard, dévoilée samedi à Rimouski à l'occasion du congrès des chefs de service d'incendie du Québec.

« Au premier abord, on est favorable à ces orientations. On se rend bien compte que la réforme est ambitieuse et qu'il y a une facture au bout de la démarche. Mais il faudra un programme pour financer les plans de réorganisations et embaucher des ressources humaines nécessaires », a affirmé au SOLEIL Jacinthe Simard, présidente de l'UMRCQ.

« Plusieurs ministères comme l'Environnement regardent la MRC comme lieu de planification. Sans aucun doute qu'on aura un été chaud pour discuter de tous ces éléments dans le cadre du pacte fiscal », a ajouté Mme Simard.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le président Mario Laframboise, s'est aussi dit satisfait du projet Ménard.

« On est intéressé à aller rapidement et à avoir une entente en sécurité civile pour le 20 octobre 1999.

« On espère que cette politique n'aura pas de répercussions directes sur le fardeau fiscal de nos contribuables. J'espère que le gouvernement nous fera économiser ailleurs pour conserver un certain équilibre. Nous, on sera vigilant en regard du pacte fiscal », de souligner Mario Laframboise pour qui le dossier québécois est inacceptable en matière de sécurité incendie.

L'une des deux expériences-pilotes de réorganisation des services d'incendie au Québec est en cours au Bas-Saint-Laurent. La MRC de la Matapédia procède, depuis l'adoption d'un plan de réorganisation, au regroupement des neuf services d'incendies de ce territoire en trois districts pour janvier 2000.

Plusieurs ministères comme l'Environnement regardent la MRC comme lieu de planification

« On pourrait même jusqu'à former un seul service d'incendie administré par une régie intermunicipale. C'est une idée qui fait son chemin », a déclaré Dominique Arsenault, coordonnateur de ce projet à la MRC de la Matapédia.

Le coût des deux premières phases du projet, pour un montant de 100 000 $, a été défrayé par le ministère des Affaires municipales du Québec et par celui de la Sécurité publique comme dans la MRC de Nicolas-Yamaska.

BESOIN DE 100 000 $

Le service regroupé qui dessert 20 000 habitants aurait toutefois besoin d'une somme de 100 000 $, non encore financée, pour augmenter leur efficacité d'intervention, la coordination des appels et la formation.

SAINTE-FOY

Un McDo à l'ancienne station Pétro-Canada

ROBERT FLEURY
Le Soleil

SAINTE-FOY — C'est un restaurant McDonald qui s'installera à la place de l'ancienne station-service Pétro-Canada, coin Quatre-Bourgeois et De Bourgogne. Le conseil de Sainte-Foy vient d'accepter de modifier le zonage de cet emplacement. Il s'agit d'un projet de 700 000 $.

Le restaurant du Carrefour la Pérade sera fermé en septembre, à peu près au moment où le nouvel établissement devrait ouvrir ses portes.

Le projet des Restaurants McDonald du Canada prévoit la démolition du bâtiment de l'ancienne station-service, une demande de la Ville de Sainte-Foy. La compagnie affirme qu'il s'agira de l'un des plus beaux McDo du Québec.

« Nous construirons un édifice non traditionnel ayant une conception unique. Son architecture se distingue nettement des restaurants McDonald's traditionnels par ses éléments architecturaux originaux. Toutes les façades du bâtiment offriront un intérêt architectural », affirme son représentant, M. Alain Marcoux, l'homonyme du directeur général de la Ville. Il n'y aura plus d'enseigne pylône mais le M caractéristique sur l'édifice de brique à un étage, lequel comptera aussi une mezzanine.

CONSULTATION

Lors de la consultation publique d'hier soir, des résidants de la rue Viaduc, Madeleine Genois et André Gadoury se sont inquiétés du va-et-vient de la clientèle. Ils souhaitent que l'on en diminue l'impact par l'installation d'une clôture et d'une haie à l'arrière, une demande que la mairesse Andrée Boucher a fait sienne et que McDonald's a acceptée sur-le-champ. D'autres citoyens se sont inquiétés de la terrasse que l'on prévoit aménager mais M. Marcoux les a assurés en affirmant qu'elle sera située sur la façade Des Quatre-Bourgeois seulement et que l'édifice fera écran.


LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Coin Quatre-Bourgeois et De Bourgogne.

La Ville de Sainte-Foy a accepté qu'un stationnement de 40 places soit aménagé en surface alors que la réglementation prévoit plutôt un stationnement souterrain vu que l'espace y est plus que suffisant. Quant à la décontamination du site, M. Marcoux affirme que Pétro-Canada retirera les réservoirs sous peu et décontaminera le terrain s'il devait avoir été contaminé.

Le conseiller indépendant Jacques Langlois s'est réjoui de voir disparaître une autre station-service du paysage de Sainte-Foy. Jean Normand a pour sa part rappelé à la mairesse qu'elle faisait du spot zoning même si elle refusait de l'avouer mais qu'il ne s'y objectait pas.

« C'est du vrai recyclage sur un site exceptionnel », dit la mairesse Boucher.

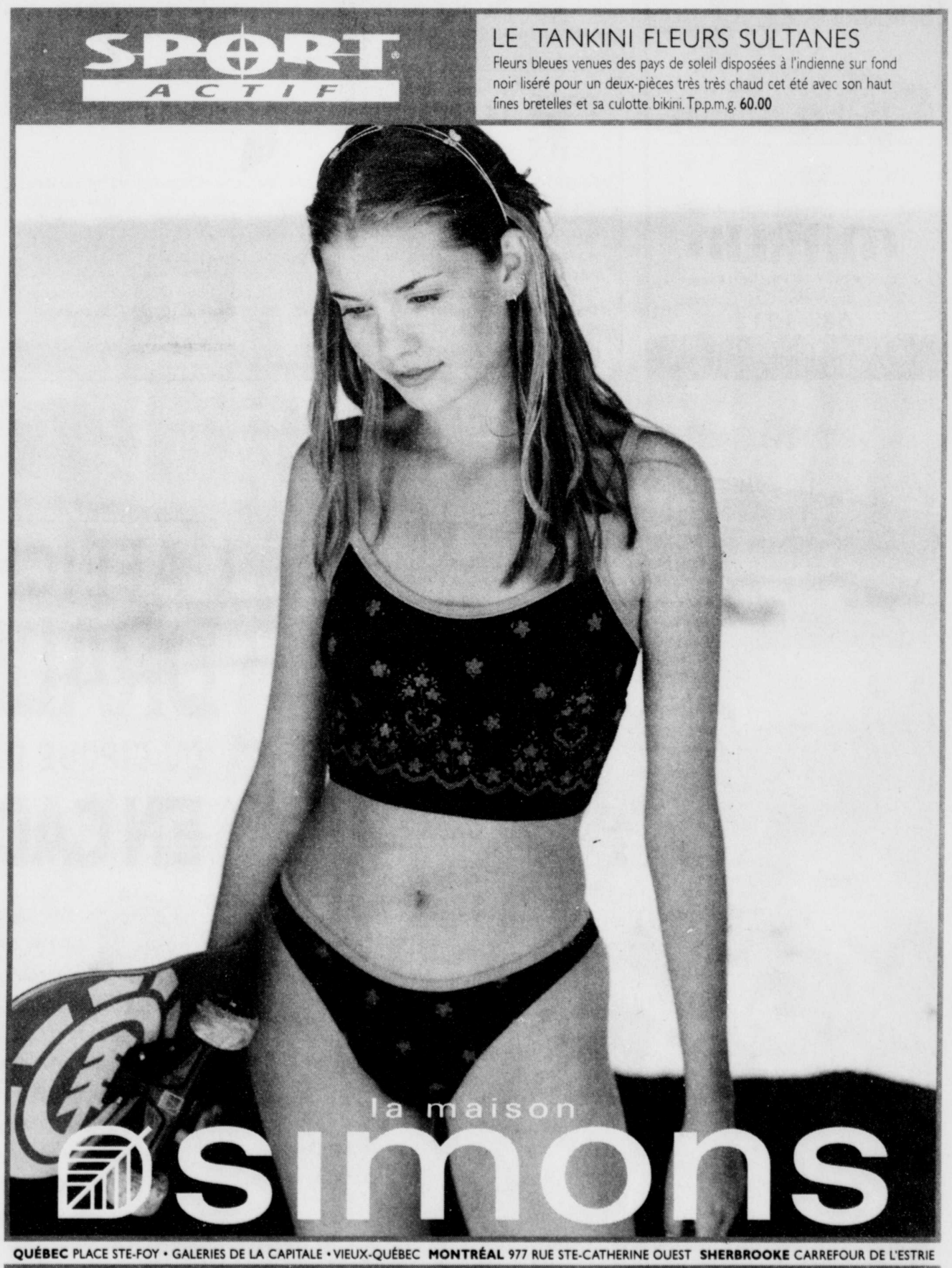
CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRTC invite les Canadiens à lui faire part de leurs attentes quant à ce qu'ils aimeraient avoir comme offre de services spécialisés et de télévision payante canadiens en français et en anglais dans les marchés bilingues. En effet, le CRTC entame la révision des règles d'accès aux services spécialisés et de télévision payante canadiens en français et en anglais et la redéfinition des marchés bilingues. Toute personne intéressée à transmettre ses observations écrites doit les faire parvenir au bureau du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le **4 août 1999**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 1999-74.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

1434467





Y a des journaux qu'on regarde.

Y en a d'autres qu'on lit.

Le meilleur dans votre quotidien!

PONT-ROUGE

Fuite de gaz naturel

Circulation détournée sur la 365

PONT-ROUGE — Une fuite de gaz naturel causée par des travaux d'excavation à proximité du Centre récréatif Joé-Juneau de Pont-Rouge, a mobilisé les services d'urgence de la Ville et des environs pendant plusieurs minutes, hier, en milieu d'après-midi.

La circulation sur la route 365, artère principale qui traverse Pont-Rouge, a été détournée pendant plus d'une heure, soit le temps que les employés de Gaz Métropolitain colmatent la brèche.

De plus, des mesures d'urgence ont été prises à l'endroit des jeunes qui fréquentent les écoles primaire Perce-Neige et secondaire Saint-Charles situées à environ 200 mètres de l'incident.

Le retour à la maison a été, pour plusieurs, chambardé en raison du périmètre de sécurité établi par la Sûreté du Québec. **M.G.**

Serpent dans un mur



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Un petit reptile a surpris une locataire d'une conciergerie de la rue Lambertville, à Sainte-Foy, hier matin. La femme se rendait à la toilette lorsqu'elle a aperçu le reptile de 3 pieds de long enroulé autour d'un tuyau. Selon Madeleine Blanchet, ci-dessus, de la Société protectrice des animaux, le serpent aurait passé par les conduits d'eau froide. Mme Blanchet a estimé que le reptile, un peu plus gros qu'une couleuvre, était domestiqué. Les policiers de Sainte-Foy n'ont pas encore retracé le propriétaire du serpent, mais l'attendent avec une amende de plus de 200 $ puisque ce genre d'animal est interdit dans la ville. La SPA s'occupera de son nouveau pensionnaire pendant un maximum de trois jours, après quoi elle devra lui trouver un nouvel abri, comme un centre zoologique. M.P.

MRC DESJARDINS
CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Union contre la violence conjugale

Mélanie Pageau
Le Soleil

■ SAINT-ROMUALD — Les milieux communautaire, policier et politique de la Rive-Sud s'unissent contre la violence conjugale. Ils ont signé hier des protocoles d'intervention socio-judiciaire pour les MRC Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière.

Sous la houlette de la Table de concertation en matière de violence conjugale du Littoral, la Sécurité publique de Lévis, la Sécurité publique de Chaudière-Etchemin, le CLSC Desjardins, le Complexe de santé Paul-Gilbert, la Maison d'aide et d'hébergement la Jonction pour Elle et le Service d'aide aux hommes agresseurs de la Rive-Sud (Saharas) ont concerté leurs efforts pour d'aider les victimes de violence conjugale.

INTERVENTION RAPIDE

Tous ces intervenants ont mis sur pied ce partenariat afin de favoriser une intervention rapide et procurer l'information pertinente aux femmes. Concrètement, les policiers devront connaître les formes d'aide disponibles, en informer la victime et l'agresseur et proposer à la victime les ressources d'hébergement en cas d'urgence. Pour ce faire, un agent de liaison sera nommé pour promouvoir ces mesures auprès des autres policiers.

Présente à la signature, Linda Goupil se sentait « très à l'aise avec ses deux chapeaux », hier. La députée de Lévis a en effet réuni les rôles de ministre de la Justice et de ministre responsable de la Condition féminine pour supporter un projet de sa région.

Mme Goupil a affirmé que sa génération avait vu « la violence conjugale sortir du placard » grâce aux groupes de femmes. Elle a dit espérer que ce protocole ne dorme pas sur les tablettes.

Engagement qu'a personnellement pris le directeur de la Sécurité publique de Chaudière-Etchemin, Dominique Fortin.

« Chaque patrouilleur en prendra connaissance, a-t-il affirmé. Le partenariat, on y croit. »

La Table de concertation en matière de violence conjugale du Littoral existe depuis 1986. Selon les responsables, le protocole n'est qu'un exemple des réalisation de la Table. Il s'inspire de la politique gouvernementale contre la violence de 1995.

EN BREF

Enquête au centre jeunesse Le Gouvernail

À la demande du centre jeunesse Le Gouvernail de Beauport, les policiers de Québec mènent une enquête pour élucider la circulation de drogue à l'intérieur de l'établissement. Selon le porte-parole du centre, Jean Lortie, les dirigeants auraient obtenu des informations selon lesquelles il y pourrait y avoir de la drogue amenée entre les murs par des éducateurs. « Il y aurait un ou des intervenants ainsi que des jeunes impliqués », a-t-il dit. Le Gouvernail a demandé une enquête aux policiers de Québec en février dernier, afin de faire la lumière sur cette affaire, enquête qui est toujours en cours. Selon M. Lortie, il s'agit de la première fois que l'établissement, ouvert en août dernier, demande une enquête où il y aurait du personnel impliqué. **M.P.**

VANIER

Voiture engloutie par un bris d'aqueduc

Une voiture a été engloutie par un trou de 20 pieds de profondeur et large de 15 surr 25 pieds, à 6 h 30 hier à Vanier. Le trou a été causé par la rupture d'un tuyau de huit pouces de diamètre, près du 84, boul. Pierre-Bertrand. Personne ne se trouvait à bord de la voiture qui était stationnée là. La circulation a été perturbée dans le secteur. Par ailleurs, un autre bris d'aqueduc a privé d'eau l'école secondaire Vanier, forçant l'annulation des cours hier matin. **M.P.**

URGENT
Valide jusqu'au 30 juin
OLDSMOBILE INTRIGUE 99 4.9% Financement jusqu'à 48 mois

stock # 90556
* Location 36 mois, 60 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

Comptant	Mensualité*
0$	405$
1500$	359$
2500$	328$

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Québec
688-1212
LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS
1434944

CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRTC sollicite des observations du public relativement à son projet de redéfinir ses catégories et sous-catégories musicales actuelles. Pour de plus amples renseignements et pour voir les catégories révisées qu'il propose, veuillez consulter l'avis public. Toute personne intéressée à transmettre ses observations écrites doit les faire parvenir au bureau du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard le **7 juillet 1999**. Vous pouvez également soumettre vos observations par courrier électronique au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis public CRTC 1999-76.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
1434468



L'original peut différer du modèle présenté.

L'AFFICHE DRALION DU CIRQUE DU SOLEIL EN CADEAU!

DISPONIBLE NULLE PART AILLEURS

AUX GALERIES DE LA CAPITALE, AVEC TOUT ACHAT DE 40 $, OBTENEZ L'AFFICHE OFFICIELLE DU NOUVEAU SPECTACLE DU CIRQUE DU SOLEIL. OFFRE VALIDE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES 10 000 AFFICHES DISPONIBLES. PRÉSENTEZ VOS PREUVES D'ACHAT AU CHAPITEAU DES SERVICES. UNE AFFICHE PAR CLIENT PAR JOUR.

DEPOSEZ CE COUPON DANS LE BARIL RESERVE A CETTE FIN AU CHAPITEAU DES SERVICES.
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE PAIRE DE BILLETS POUR VOIR LE SPECTACLE DRALION DU CIRQUE DU SOLEIL
IL Y A 10 PAIRES DE BILLETS OFFERTS PAR LE SOLEIL ET CJMF FM 93.3
NOM : _____
ADRESSE : _____ C.P.: _____
TÉL. : _____
TIRAGE LE 21 JUIN À 9 H 30 AU CHAPITEAU DES SERVICES. RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES SUR PLACE. FAC-SIMILÉS NON ACCEPTÉS

CJMF FM 93
LE SOLEIL GALERIES DE LA CAPITALE
1432629

VENTE
mi-saison
jusqu'à
50%
sur les collections printemps été 99
Vêtements pour dames
spécialité taille petite (2 à 18 ans)
Maintenant à Québec
Galeries de la Capitale
2e étage (Entrée la Baie)
Marise Petite
628-9081
Galeries de la Capitale

Recherches vaines



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNÉ

Le corps de James Barney, un résidant de 65 ans de Grand-Cascapédia, n'avait pas encore été retrouvé hier, malgré les efforts des plongeurs de la Sûreté du Québec. M. Barney et son épouse se sont noyés dimanche, après que leur chaloupe d'aluminium eut chaviré dans la rivière Grande Cascapédia, à Saint-Jules, près de New Richmond en Gaspésie. Le corps de Faye Coull-Barney a été retrouvé dans des branchages deux heures après la tragédie, non loin de l'endroit où l'on aperçoit les plongeurs sur la photo. Le couple de retraités mettait son bateau à l'eau pour la première fois de l'année. Le courant de la Grande Cascapédia est assez fort, même si les crues printanières ont ralenti le débit de la rivière. Mme Coull-Barney était âgée de 58 ans et elle était fort connue dans les deux communautés de Saint-Jules et Grand-Cascapédia. Ni l'une ni l'autre des victimes ne portait de veste de sauvetage. G.G.

AUCLAIR

Des jardins de cannabis pour plus de 1 million $

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale



Daniel Desjardins

AUCLAIR — Les talents d'horticulteur de Daniel Desjardins, 42 ans, d'Auclair dans le Témiscouata, pourraient lui coûter cher.

L'individu a été arrêté le 4 juin à sa résidence du 36, rue Saint-Grégoire nord. Les policiers y ont saisi des stupéfiants d'une valeur estimée à 1,7 million $.

C'est grâce à une information privilégiée que les agents ont enquêté sur ce présumé trafiquant. Munis d'un mandat, ils ont saisi à sa résidence, et dans le garage attenant, 2619 plants de cannabis, 13,5 kilogrammes de cannabis en vrac, et 6,8 kilogrammes d'huile de haschisch.

« Plusieurs plants étaient parvenus à maturité, raconte le porte-parole de la SQ, l'agent Claude Ross. La valeur marchande estimée semble élevée, mais au moment ou un tel plant atteint trois pieds, il vaut déjà 500 $ ou plus ».

Desjardins a comparu hier au palais de justice de Rivière-du-Loup, pour y faire face à des accusations de production de cannabis, trafic, et possession dans le but d'en faire le trafic. Il demeure incarcéré au centre de détention de Rimouski en attendant la tenue de son enquête sous cautionnement, le 10 juin.

Selon l'agent Ross, l'homme, connu des milieux policiers parce que condamné pour des crimes similaires en 1996, ne faisait partie d'aucun réseau.



CHRYSLER NEON 2000

Même si elle est la petite dernière de la famille Chrysler, la nouvelle Neon 2000 se comporte comme une grande berline. Mais rien d'étonnant puisque les ingénieurs Chrysler lui ont donné les mêmes atouts qui font la renommée des berlines Chrysler: habitacle conçu à l'aide de la réalité virtuelle, techniques de fabrication et de contrôle de la qualité hautement raffinées, portes à encadrement intégral, insonorisation supérieure, carrosserie rigide, télédéverrouillage avec clé Sentry^MC (en option). Et ce n'est pas tout. Avec une liste de caractéristiques de série qu'on ne s'attend pas à trouver dans cette catégorie, la nouvelle Chrysler Neon 2000 est possiblement la plus grande des petites berlines.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE: *Climatisation • Moteur de 2 L à 16 soupapes et 132 chevaux • Transmission automatique • Suspension indépendante aux quatre roues • Volant inclinable • Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres latérales de protection • Radiocassette stéréo à 6 haut-parleurs • Dossier arrière rabattable 60/40 • 13 espaces de rangement*

Protection 5 ans / 100 000 km sur le groupe motopropulseur

ACHAT*
17986 $
Taux de 4,8% de financement jusqu'à 60 mois
• FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

LOCATION†
219 $ /MOIS
2 200 $ de comptant initial

239 $ /MOIS
1 320 $ de comptant initial

269 $ /MOIS
0 $ de comptant initial

• TERME DE 48 MOIS
• AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS
• FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

CHRYSLER PRÉSENTE LA PLUS PETITE DE SES GRANDES BERLINES.



Photo à titre indicatif seulement

CHRYSLER NEON 2000

le génie exprimé avec passion

www.chryslercanada.ca

Chrysler Canada ltée est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Dodge Camions Dodge CHRYSLER Plymouth Jeep

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc

CHRYSLER

Nouveau chez-soi ou changement de décor?



Pierre Robitaille

À la boutique Pierre Robitaille, vous trouverez tout pour faire de votre intérieur un endroit où il fait beau vivre.

Les plaisirs de la table

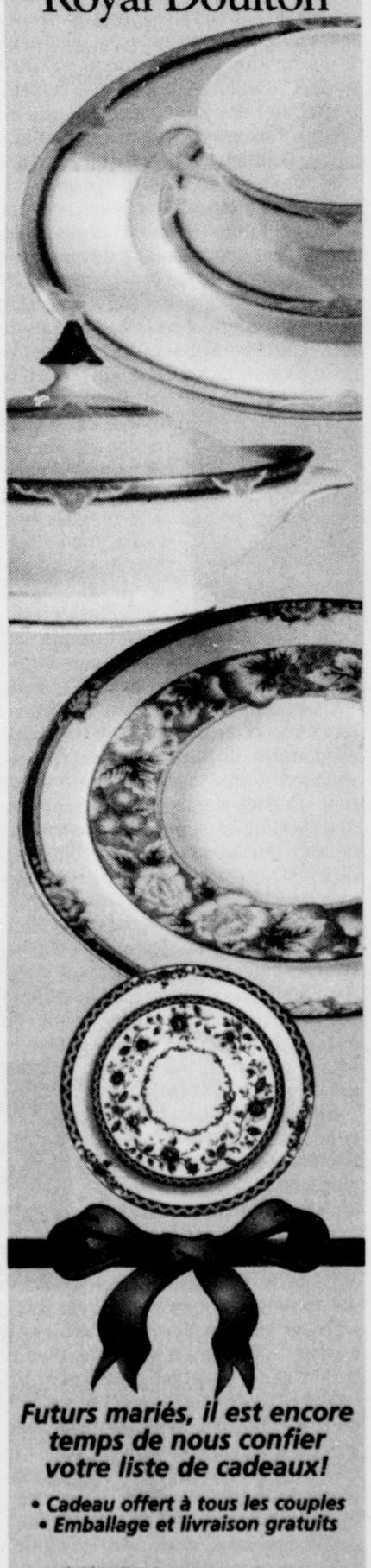
un vaste choix de qualité incomparable, à prix intéressant!

Jusqu'à 40% de rabais sur nos couverts

Assiette à soupe GRATUITE à l'achat d'un couvert

Offre valide sur motifs sélectionnés jusqu'au 26 juin 99.

Royal Doulton®



Futurs mariés, il est encore temps de nous confier votre liste de cadeaux!

• Cadeau offert à tous les couples
• Emballage et livraison gratuits

La boutique Pierre Robitaille
Place Ste-Foy
653-7260

LE QUÉBEC LE CANADA

La CEQ jette un peu de lest sur l'équité salariale....

Elle promet cependant un automne chaud si la négo ne progresse pas

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Dans l'espoir de régler le dossier de l'équité salariale des enseignants, la Centrale de l'enseignement du Québec met un peu d'eau dans son vin. En contrepartie, elle promet que la rentrée scolaire sera perturbée si le gouvernement s'entêtait à refuser d'assumer ses responsabilités à l'égard des 77 000 enseignants des commissions scolaires et des collèges.

Puisque le Conseil du trésor refuse de reconnaître toutes les heures travaillées par les enseignants, ces derniers vont progressivement mettre un terme, à compter des premiers jours de la rentrée scolaire 1999-2000, à leur « bénévolat ». La CEQ estime que le temps requis par un enseignant pour effectuer son travail est de 1600 heures/année alors que le Conseil du trésor, qui tient compte que le temps de travail demandé aux enseignants est de 200 jours par année comparativement à 227 pour les autres professionnels du secteur public, l'évalue à 1430 heures/année.

« L'organisation du travail sera perturbée, la prestation de travail le sera aussi et c'est une mobilisation qui va aller en grandissant », a déclaré, hier, la nouvelle présidente de la CEQ, Monique Richard.

« Ainsi, aucun travail ne sera fait pendant les pauses et les heures de repas », a expliqué la vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CEQ), Johanne Fortier, en soulignant qu'un plan d'action est actuellement soumis à l'approbation des membres de la FSE-CEQ. Les enseignants profitent souvent des pauses et des heures de repas pour retourner un appel à un parent, pour expliquer un travail à un jeune qui éprouve des difficultés, pour rencontrer un professionnel au sujet d'un cas d'élève ou encore pour compléter certaines tâches administratives pour la direction de l'école.

La centrale est prête à un arrangement provisoire

Le plan d'action prévoit également la suspension, à compter de la mi-octobre, de la participation des enseignants aux sorties éducatives. Il est aussi question que les enseignants compliquent la tâche des commissions scolaires lors de la consignation, à la fin octobre, des notes pour la première étape de l'année scolaire.

Par ailleurs, Mme Fortier n'écarte pas la possibilité que les moyens de pression affectent le temps de correction. « Il risque d'y avoir des travaux qui ne sont pas corrigés dans leur totalité », a-t-elle souligné.

UN RÈGLEMENT PROVISOIRE

Compte tenu que l'impasse persiste dans les négociations pour le règlement de l'équité salariale des enseignants — la CEQ réclame de 600 à 700 millions $ alors que l'État n'offre que 100 millions $ —, la centrale syndicale se dit maintenant prête à accepter un règlement provisoire. « L'écart n'est pas insurmontable », a indiqué la présidente de la centrale.

La CEQ propose donc au Conseil du Trésor que l'on s'entende d'abord pour une « mise à niveau » des salaires des enseignantes avec leurs collègues professionnels du secteur public. Une fois cette « mise à niveau » réalisée, les discussions pourraient reprendre sur le règlement complet de l'équité salariale. L'État a procédé de cette façon avec les travailleuses en garderie, souligne-t-on.

Monique Richard a évalué les coûts d'une telle « mise à niveau » à 400 millions $. « Le chiffre précis reste à établir », a indiqué Mme Richard qui était de passage à Québec, hier, pour aller déposer à la Commission de l'équité salariale des lettres d'appui à la démarche de la CEQ provenant de 30 000 enseignants.

Selon la syndicaliste, les enseignants n'ont pas à être « gênés » de revendiquer de meilleures conditions salariales. « Nous n'avons pas eu d'augmentations depuis une bonne dizaine d'années et nous accusons un retard salarial de 16% à 32% comparativement à nos collègues de l'Ontario et des États-Unis ».

Compte tenu que l'échelle salariale des enseignants est fondée sur la scolarité et non pas sur les années de service, Johanne Fortier fait remarquer que seulement 20% des enseignants (un corps d'emploi majoritairement féminin) vont obtenir la scolarité maximale —19 ans —, pour atteindre le sommet de l'échelle (56 979 $) au cours de leur carrière. Ce n'est pas le cas des autres professionnels du secteur public qui peuvent atteindre le *top* de l'échelle au terme d'un certain nombre d'années de service.

Au Conseil du trésor, le porte-parole, Jacques Wilkins, constate que si l'écart entre la demande de la CEQ et l'offre de l'État n'est pas insurmontable, il demeure toutefois « considérable ».

Stages menacés

Au tour des directeurs d'école de contester

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Les étudiants en sciences de l'éducation de l'université Laval ignorent dans quelles écoles ils se retrouveront en stage en septembre prochain. Les directeurs d'école de Québec et de Chaudière-Appalaches refusent en effet d'effectuer des jumelages tant que le gouvernement n'aura pas augmenté leur salaire.

L'Association québécoise du personnel de direction des écoles a choisi ce moyen pour presser le Conseil du trésor à redresser leur rémunération. « Nous ne ferons pas entrer de stagiaires dans nos écoles tant que le dossier du rangement salarial ne sera pas réglé », a indiqué au SOLEIL la présidente Liliane Marcoux. Son association représente 425 directeurs d'école des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, à l'exception de ceux de la commission scolaire de La Capitale.

Les profs en herbe ignorent où ils feront leur stage

Habituellement, les étudiants en sciences de l'éducation savent avant de partir pour les vacances d'été quelle école les accueillera à la rentrée de septembre. Cette année, les responsables des stages à l'université Laval n'ont pu fournir cette information aux futurs enseignants. « La situation est dramatique », affirme Rachel Barbeau, responsable du bureau des stages. Chez les finissants de quatrième année, 250 doivent trouver une place dans une école primaire et 160 dans une école secondaire. Ils passeront quatre mois en milieu scolaire. À ces stages pour les finissants, s'ajoutent aussi les stages pour ceux qui étudient dans des spécialités ou qui sont à leurs premières années du baccalauréat. « Nous devons placer plus de 2000 stagiaires durant l'année 1999-2000 », précise Claude Mathieu, responsable du bureau de coordination du Réseau des écoles associées.

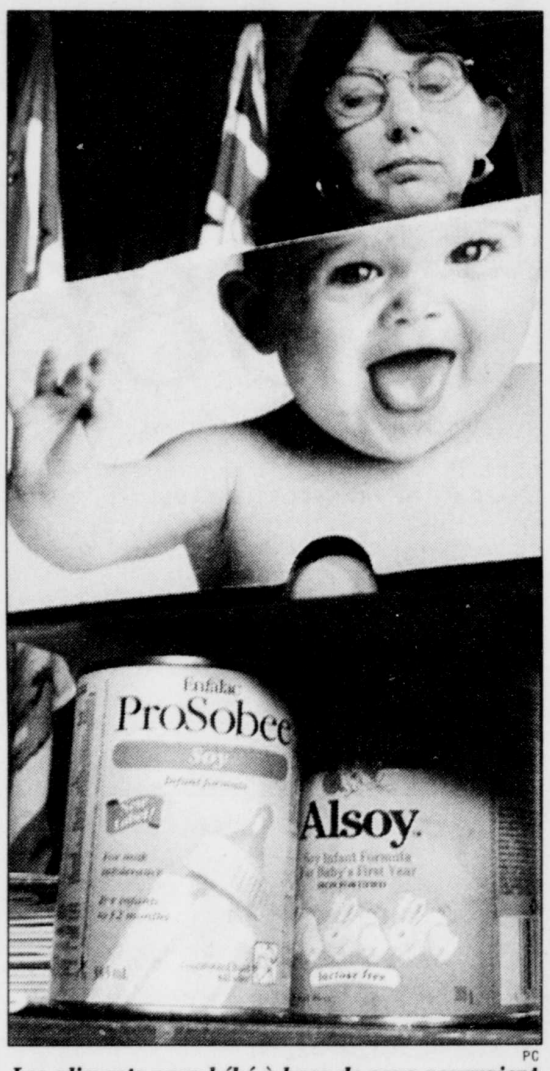
M. Mathieu ne panique pas. « J'ai espoir que le gouvernement et l'association de directeurs s'entendent d'ici août. Je crois au sens des responsabilités des directeurs d'école. Nous compléterons les jumelages à la fin d'août ». Selon le responsable, le jumelage est conclu dans environ 105 écoles.

Les directeurs d'école refusent de «sauver le système »

Liliane Marcoux soutient cependant que cette fois-ci, les directeurs d'école n'ont pas envie d'abandonner et de faire la job de tous et chacun pour « sauver le système ». Son association envisage même d'autres moyens de pression si cela est nécessaire pour faire avancer leur dossier. « Le travail d'un directeur ou d'une directrice d'école vaut bien 10 % de plus que celui de l'enseignant qu'il gère ».

Selon des données fournies par la Fédération des commissions scolaires du Québec, le salaire moyen d'un enseignant est de 45 000 $ ou 52 000 $ avec les avantages sociaux. Le directeur d'une école primaire touche pour sa part un salaire variant entre 47 327 $ et 67 833 $. Celui qui dirige une école secondaire reçoit un salaire annuel oscillant entre 48, 275 $ et 80 000 $ s'il se retrouve dans un établissement de plus de 3200 élèves. L'enseignant a deux mois de vacances et le directeur un seul.

Les trois associations de directeurs d'école ont participé avec le Conseil du trésor à une évaluation du travail de directeur. L'enquête est complétée et le gouvernement devrait faire d'ici la fin du mois une proposition aux représentants des directeurs. « On ne peut pas se contenter du 5 % d'augmentation sur trois ans offert à tout le monde », prévient la directrice Marcoux.



PC

Les aliments pour bébé à base de soya pourraient nuire au développement des organes sexuels.

Aliments à base de soya pointé du doigt

OTTAWA (PC) — Les aliments pour bébés faits de soja nuiraient au développement normal des organes sexuels des enfants, selon une coalition d'organismes faisant la promotion de l'allaitement maternel, l'« Infant Feeding Action Coalition », se basant sur des études scientifiques.

Selon une porte-parole de cette coalition, Elizabeth Sterken, « la consommation de lait maternisé à base de soja doit être limité immédiatement, tant que l'industrie n'aura pas démontré que les phyto-oestrogènes sont sans risque pour les enfants ».

Elle soutient que des études menées sur des animaux ont démontré que les phyto-oestrogènes présents dans le soja nuisent au développement sexuel et modifient le comportement. Mme Sterken soupçonne que ce type d'aliment pourrait même avoir causé l'abaissement de l'âge moyen de la puberté dans les pays développés.

Au ministère fédéral de la Santé, on affirme au contraire que rien n'indique que le soja présent dans les aliments pour bébés présente un quelconque risque pour leur santé. « Des dizaines, voire des centaines de milliers d'enfants ont été nourris avec des aliments à base de soja et on n'a remarqué aucun problème particulier », a déclaré une porte-parole du ministère de la Santé, Margaret Cheney.

Les aliments faits à base de soja, dont le lait maternisé, sont généralement perçus comme une solution de rechange intéressante par les mères qui constatent que leur bébé semble allergique au lait de vache. Leur popularité va croissante et on estime qu'environ 20 % des bébés canadiens en consomment.

Les craintes de Mme Sterken sont partagées par la Coalition canadienne de la santé et la Fédération nationale des syndicats regroupant des infirmières. Les phyto-oestrogènes sont présents naturellement dans la fève soja et ne présentent aucun risque pour les adultes qui en consomment, mais des études scientifiques apparemment sérieuses ont soulevé des interrogations quant à leurs effets nocifs sur les nouveau-nés.

Pour ces derniers, les phyto-oestrogènes seraient susceptibles de causer des « perturbations » à cette étape cruciale du développement du système de reproduction, selon une étude parue l'an dernier dans la revue scientifique de la Société pour la médecine et la biologie expérimentales.

Vague bleue sur le N.-B.

Défaite cinglante pour Thériault

MONCTON (PC) — Après trois mandats de règne libéral, les électeurs du Nouveau-Brunswick ont donné un bon coup de balai hier, portant au pouvoir le Parti conservateur de Bernard Lord, qui formera un gouvernement majoritaire.

Les conservateurs occuperont 44 des 55 sièges du parlement provincial, en laissant 10 aux libéraux et toujours un seul aux néo-démocrates. À la dissolution de la Chambre, les libéraux détenaient 45 sièges, contre neuf pour les conservateurs et un seul pour le Nouveau Parti démocratique.

Les conservateurs ont raflé 53 % du vote populaire, contre 37,3 % aux libéraux et 8,7 % au NPD.

RÉSULTATS
Élections au Nouveau-Brunswick



Députés élus

PC	44
LIBÉRAL	10
NPD	1
AUTRES	0
Total	**55**

À 33 ans, Bernard Lord devient le troisième plus jeune premier ministre de toute l'histoire du Canada. « Rien ne peut nous arrêter ! », a lancé hier soir le nouveau premier ministre à une foule de partisans, peu après avoir appris l'ampleur de sa victoire.

Dans un discours rassembleur, M. Lord, qui était entouré sur l'estrade de son épouse et de ses parents, s'est engagé à « travailler sans relâche au cours des quatre prochaines années pour la population et avec la population du Nouveau-Brunswick ».

Passant aisément du français à l'anglais, le chef conservateur, qui a été réélu sans difficulté dans Moncton est, a dit également que son rival libéral, Camille Thériault, avait été un « adversaire redoutable » qui méritait l'admiration de la population.

Il s'agit certainement d'une défaite cinglante pour M. Thériault, qui n'a jamais su maintenir la faveur populaire acquise par son prédécesseur, Frank McKenna.

M. Thériault, âgé de 44 ans, demeure député, mais la plupart de ses ministres ont été défaits dans leur circonscription. Hier soir, il a concédé la victoire avec élégance. « La population du Nouveau-Brunswick ne se trompe jamais, et ce soir la population du Nouveau-Brunswick a fait un choix », a dit le grand perdant de la soirée à ses militants réunis à Bouctouche.

La leader du NPD, Elizabeth Weir, a conservé son siège, elle aussi, mais elle demeurera la seule représentante de son parti à l'Assemblée législative.

« La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'une opposition forte. C'est ce que le NPD a offert dans le passé et c'est ce qu'il continuera à offrir », a dit Mme Weir en constatant l'écrasante victoire conservatrice.

Les électeurs du Nouveau-Brunswick ont donc été séduits par les charmes de Bernard Lord, qui s'est présenté à eux gonflé de promesses alléchantes: baisses d'impôt, création de 300 postes permanents d'infirmières, élimination du péage sur les autoroutes, hausse du salaire minimum, lutte au favoritisme, diminution de la taille du conseil des ministres, etc.

Pourtant, quand Camille Thériault a déclenché les élections, il y a un mois, les sondages lui prédisaient une victoire facile, son parti jouissant de 15 points d'avance sur le Parti conservateur.



PC

Le chef conservateur, Bernard Lord, et son épouse Diane ne cachaient pas leur satisfaction, hier soir, au cours du dépouillement du scrutin qui a porté son parti au pouvoir.

La revanche du « perdant »

MONCTON (PC) — À première vue, Bernard Lord n'a pas l'allure du champion qu'il faudrait à une province négligée, avide de changement et de prospérité.

Menu, gauche et débordant d'un enthousiasme quasi juvénile, le leader conservateur, âgé d'à peine 33 ans, a une fois de plus confondu ses adversaires, hier, en défaisant les riches et puissants libéraux aux élections du Nouveau-Brunswick. C'est la revanche de celui qu'on croyait perdant, et une douce victoire pour les conservateurs du Nouveau-Brunswick, qui ont émergé des limbes politiques pour s'emparer du pouvoir.

Bernard Lord est un novice dans presque tous les domaines.

Peu de gens avaient entendu parler de cet avocat bilingue de Moncton à son arrivée sur la scène politique, il y a 18 mois, lors de son accession à la tête des conservateurs provinciaux. Il allait surprendre tous les experts en se faisant élire dans un ancien château-fort libéral de Moncton, lors d'une élection partielle.

Pourtant, on ne le prenait pas encore au sérieux. Après tout, il assumait la direction d'un parti qui n'avait que neuf sièges sur 55 à l'Assemblée législative, dominée par les libéraux. Qui allait se préoccuper du petit dernier d'une série de leaders conservateurs voués à l'échec ?

Mais M. Lord n'a pas gagné simplement parce que les libéraux étaient si mauvais. Les électeurs se sont finalement pris de sympathie pour ce nouveau venu à l'air d'un gamin efflanqué en habit. Bernard Lord est le fils cadet d'une famille de classe moyenne de Moncton. Son père est un pilote de brousse à la retraite, anglophone, et sa mère, une enseignante à la retraite, francophone.

L'ouest de Toronto balayé par une minitornade

Un effrayant entonnoir de vent et de pluie s'est abattu vers 15h30, hier, sur la partie ouest de la ville de Toronto, détruisant au passage un entrepôt de matériel électronique et faisant virevolter plusieurs automobiles. «Les choses ont commencé à voler dans tous les sens», a déclaré Victor Slater, témoin du phénomène. M. Slater affirme avoir vu «un éclair lumineux» juste avant que les gens dans la rue ne se mettent à crier: «À terre! À terre!» Selon la police, les dommages causés à l'entrepôt sont importants, mais personne n'a été blessé. «C'est quelque chose d'assez rare», a déclaré le sergent Jim Harris, en parlant de la tempête. Des planches de bois, des fils électriques et des morceaux d'isolant rose ont été dispersés par les vents forts jusqu'à un kilomètre à la ronde. Le toit d'une voiture a été complètement arraché après que le véhicule ait été soulevé par le vent et renvoyé brutalement par terre. En tout, une dizaine de voitures ont été détruites par la tempête, a précisé le sergent Don Bevers, de la police de Toronto. La tempête a frappé après deux jours d'intense chaleur où le thermomètre est grimpé au-dessus des 30 degrés Celsius. Policiers, ambulanciers et pompiers ont constaté que le phénomène n'avait pas fait de victime. (PC)

MONTRÉAL

20 000 abonnés d'Hydro en panne

Quelque 20 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été touchés par des pannes de courant hier sur l'île de Montréal. Un orage qui s'est abattu sur l'est de Montréal a privé 8000 abonnés de service dans l'après-midi et une panne dont la cause demeure inconnue a provoqué une autre interruption de service au centre-ville de Montréal. Près de 7000 abonnés, alimentés par le poste Dorchester, ont été eux aussi privés de courant pendant 30 minutes en fin de journée. Par ailleurs, un véhicule qui est entré de plein fouet dans un poteau a privé de courant 2000 abonnés à Pointe-Claire, dans l'ouest de l'île. Une explosion dans un immeuble commercial a aussi été la cause d'une panne touchant 1200 abonnés des rues Sherbrooke et de la Montagne, au centre-ville de Montréal. (PC)

ÉQUIPÉ POUR JOUER DEHORS

Rendez votre maison mobile.

Le service
UniContact^MC
Un seul numéro pour la maison et le téléphone mobile



25$ par mois
- 100 minutes gratuites
- Afficheur, messagerie vocale et conférence à trois
- Technologies numérique et analogique

1 877 UN NUMÉRO
www.bell.ca/jouezdehors

Modèle présenté: SCP bimode Qualcomm 2700, 149$. Service résidentiel de base et/ou affaires en sus. Téléphone cellulaire ou SCP numérique vendu séparément. Le service UniContact et l'afficheur sont offerts là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

Bell
Communiquez comme personne

À gagner:
le nouveau Tracker 1999 de Chevrolet



Valeur approx.: 23 000$

Concours Équipé pour jouer dehors!

Passez à un magasin Téléboutique^MC Bell ou chez un dépositaire Bell Mobilité pour remplir votre bulletin de participation.

Le concours se déroule du 1er mai au 30 juin 1999 inclusivement et s'adresse aux résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. La personne sélectionnée doit obligatoirement détenir un permis de conduire valide. Le règlement du concours est disponible en magasin. Aucun achat requis. Photo non contractuelle.

Bas-Saint-Laurent
Rivière-du-Loup
Le Messager
Centre commercial de Rivière-du-Loup

Bois-Francs
Thetford Mines
Dumoulin Électronique
Les Galeries Thetford

Charlevoix
La Malbaie
Stéréo Plus
446, rue Saint-Étienne

Québec
Les Galeries de la Capitale
Place Fleur de Lys

Espace Bell
Place Laurier

Lévis
Les Galeries Chagnon

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Alma
Plaza 1

Chicoutimi
Place du Royaume

Dolbeau
Boutique Art Déco
1471, boul. Wallberg

Jonquière
Décotel
Les Galeries Jonquière
3460, boul. Saint-François

Saint-Félicien
Boutique des 5J
1268, boul. Sacré-Cœur

NOUVEAU SERVICE QUOTIDIEN SANS ESCALE VERS NEW YORK.

SANS ÉGAL, COMME LA VILLE.

Le seul vol quotidien sans escale en jet de Québec vers New York/Newark, une porte ouverte sur plus de 200 destinations mondiales.

À compter du 9 juin, si vous désirez voyager sans escale vers New York, vous n'aurez plus à attendre la fin de semaine ou à vous farcir le voyage en voiture jusqu'à Montréal. Et, de New York/Newark, vous pouvez aisément repartir pour plus de 200 destinations à travers le monde. Pour réserver, appelez votre agent de voyages ou Continental Airlines au 1 800 523-3273, ou encore réservez en ligne au www.continental.com.

Continental Airlines
Continental Express

**Une Façon de Travailler.
Un Style de Voyage.**

1434718

Le service commercial Québec/Newark est exploité par Continental Express, qui utilise l'équipement ExpressJet.™ © 1999 Continental Airlines, Inc.

RADIO-ONCOLOGIE

Il manque aussi des physiciens

MONTRÉAL (PC) — Après la pénurie de technologistes et de médecins spécialisés en radio-oncologie, c'est à un manque de physiciens médicaux que pourrait faire face le Québec, si des mesures ne sont pas prises rapidement.

Même si on n'en a pas fait grand cas durant la crise de services en radio-oncologie, les spécialistes de qui relèvent la mise en place, l'utilisation et le dosage des appareils de radiothérapie dans les hôpitaux ne sont, en effet, plus que 35 à desservir toute la population du Québec. Les physiciens médicaux, qui sont les seuls professionnels à être formés pour assurer l'usage sécuritaire et efficace des radiations dans les hôpitaux, s'inquiètent d'ailleurs que les solutions avancées par la ministre de la Santé, Pauline Marois, soient muettes sur la crise qui menace leur profession.

« Nous avons un sérieux problème d'effectif parce que cela prend dix ans pour former un physicien médical et qu'au Québec, il n'y a qu'une poignée d'environ une demi-douzaine d'étudiants en formation. Or, pour maintenir les services, il va falloir embaucher des physiciens dans un avenir proche », affirme Jean-Pierre Bissonnette, docteur en physique et président de l'Association des physiciens du Québec.

Les hôpitaux s'arrachent les physiciens disponibles

En plus de décider du dosage des radiations qui seront administrées à chaque patient, les physiciens testent aussi les nouvelles techniques de traitement d'avant-garde comme la radiation des tuteurs utilisés pour procéder au déblocage des artères et la radiochirurgie. D'après Jean-Pierre Bissonnette, les hôpitaux s'arrachent entre eux les physiciens disponibles et plusieurs de ces spécialités sont recrutés par d'autres provinces canadiennes où les salaires sont de 30 % plus élevés qu'au Québec et la charge de travail 25 % moins lourde. Les physiciens médicaux québécois, dont le tiers détiennent un doctorat et 55 % une maîtrise, touchent en moyenne 49 700 $ par année.

« C'est sûr que si nous étions compétitifs avec les autres provinces canadiennes, plus de gens seraient intéressés par cette profession. À l'heure actuelle, même dans les milieux universitaires, la physique médicale n'est pas très valorisée, comparativement à la physique nucléaire ou fondamentale », déplore le président de l'APMQ.

Les infirmières récidivent

MONTRÉAL (PC) — Les infirmières du Québec ont entrepris une autre série de grèves d'une heure.

La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, Mme Jennie Skene, a expliqué que les négociations n'avaient donné lieu à aucun progrès significatif jusqu'ici. « Nos vis-à-vis patronaux n'ont pas l'air de croire que les infirmières sont décidées, a-t-elle déclaré au cours d'une entrevue téléphonique hier. Probablement qu'avec la semaine qui débute, ils vont se rendre compte que c'est sérieux. »

Québec leur offre des contrats saisonniers de 6 mois

Elle a déclaré que les infirmières pourraient déclencher une grève d'une journée la semaine prochaine s'il n'y a toujours pas de progrès à la table de négociations.

À deux reprises cette semaine, les 47 500 membres de la fédération prendront une heure de « récupération » de façon rotative. Hier, les grèves d'une heure ont notamment affecté la région montréalaise. Aujourd'hui, il devrait y en avoir entre autres dans le Bas-Saint-Laurent.

La semaine dernière, les infirmières du Québec avaient pris une heure de « récupération », et avaient annoncé leur intention de récidiver cette semaine, plutôt deux fois qu'une. « Il n'y a eu aucun progrès significatif, sinon des choses qui ont été mises sur la table et qui non seulement ne règlent pas les problèmes, mais les accroissent », a soutenu Mme Skene.

Elle a expliqué que la partie patronale avait proposé la création de postes « saisonniers »: on offre à une infirmière six mois de travail par année, mais on ne lui dit pas quand, ni dans quelle unité.

Peines plus sévères pour les agresseurs sexuels

Les auteurs de meurtres multiples et les agresseurs sexuels pourraient être passibles de 50 ans de prison, sans possibilité de libération conditionnelle, en vertu d'un projet de loi adopté aux Communes, hier. Une personne reconnue coupable sous plusieurs chefs d'accusation de meurtre ou d'agression sexuelle pourrait, si le juge en décide ainsi, être condamnée pour chaque chef d'accusation et devoir purger ses peines de façon consécutive, jusqu'à un maximum de 50 ans. À l'heure actuelle, les juges sont tenus d'imposer des peines qui sont purgées concurremment. La période maximale pour laquelle aucune libération conditionnelle ne peut être accordée est de 25 ans de détention, même dans les cas de personnes ayant commis plus d'un meurtre. Avec un vote favorable de 118 voix contre 40, le projet de loi piloté par Mme Guarnieri a déjà franchi un obstacle que la plupart des projets de loi privés ne surmontent pas. Mais rien ne garantit qu'il deviendra loi tel que rédigé actuellement. Le Sénat doit l'étudier et se prononcer, et il est assuré que les préoccupations soulevées par le ministère de la Justice seront à nouveau évoquées. La ministre de la Justice, Anne McLellan, a notamment souligné que le projet de loi ne fait pas la distinction entre les meurtriers qui tuent plusieurs personnes en même temps, et ceux qui font plusieurs victimes en différentes occasions. (PC)

Painchaud restera en prison

Alain Painchaud restera derrière les barreaux en attendant la suite des procédures judiciaires intentées contre lui pour avoir séquestré, battu et violé une jeune femme pendant 12 jours, à Longueuil, en banlieue sud de Montréal. Painchaud, 35 ans, a en effet renoncé à sa requête de remise en liberté devant être entendue hier par le juge Yves Lagacé, de la cour du Québec, au palais de justice de Longueuil. À une question du juge, désireux de savoir de la bouche de l'accusé s'il confirmait sa renonciation, Alain Painchaud a répondu : Tout à fait d'accord. Ce qui signifie que Painchaud reste en prison au moins jusqu'à la prochaine étape des procédures, le 15 juillet, date à laquelle sera fixée son enquête préliminaire. (PC)

Les grandes idées
Saturn

LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT 30 JOURS

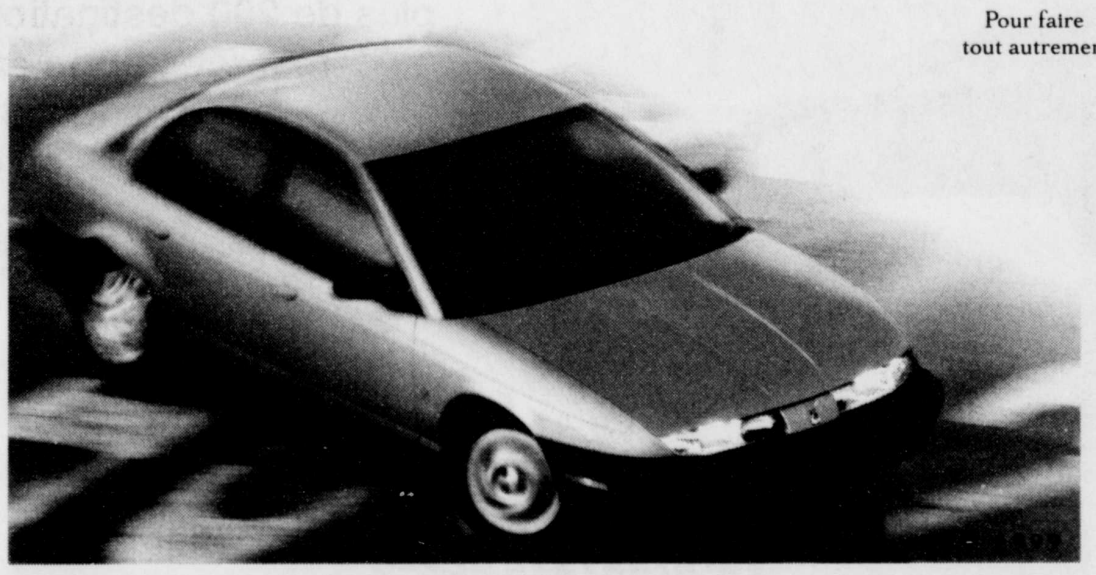
Vous en avez assez de la vente sous pression?



Pas de pression, pas de « tordage » de bras, pas de décision précipitée. Avec la garantie de remboursement 30 jours de Saturn, vous avez tout le loisir de bien évaluer votre choix. En effet, si vous n'êtes pas satisfait, pour quelques raisons que ce soit, vous pouvez rapporter votre voiture dans les 30 jours (ou 2500 kilomètres) suivant l'achat et obtenir un remboursement complet ou l'échanger contre un autre véhicule. Aucun autre manufacturier automobile n'en offre autant, parce qu'aucun autre manufacturier automobile n'a le désir de vous laisser vraiment le choix comme nous.

SATURN.

Pour faire tout autrement



14 903 $†
†PDSF (transport et préparation à la route inclus)

183 $/mois*
Bail de 36 mois. 2000 $ comptant (transport et préparation à la route inclus)

Vos paiements mensuels (Boîte de vitesses manuelle)*	*Votre versement initial ou échange équivalent*
SL1 1999	SL1 1999
183 $	2000 $
213 $	1000 $
243 $	0 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois • Boîte automatique 17 $ de plus par mois Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible	

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1 %, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois pour une Saturn SL1 1999 neuve et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 $ remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

LE QUÉBEC LE CANADA

L'Alzheimer menace notre système de santé

Hausse effrénée des coûts

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le fardeau financier que représentera la maladie d'Alzheimer dans quelques années menace l'universalité du système de santé canadien. C'est du moins l'avis du docteur Réjean Hébert, directeur de la recherche à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Ce dernier était conférencier au Forum québécois sur la maladie d'Alzheimer qui se déroule, depuis hier, au Centre des congrès de Trois-Rivières.

Premier expert à prendre la parole, le docteur Hébert n'a pas hésité à parler « d'une nouvelle peste de l'an 2000 », tant cette maladie du vieillissement prend des proportions épidémiques. Le conférencier a commenté les résultats de l'Etude sur la santé et le vieillissement au Canada. Sans doute une des plus vastes études au monde réalisées sur ce sujet grâce à la collaboration de 18 centres de recherche canadiens.

8 % DES 65 ANS ET PLUS TOUCHÉS

Le médecin a rappelé que la démence en général affecte 8 % des personnes âgées de 65 ans et plus. Chez les plus de 85 ans, c'est au moins le tiers des vieillards qui sont atteints. Chez le quart d'entre eux, la démence prendra la forme de la maladie d'Alzheimer.

« Nous sommes en face d'une maladie qui affecte le cerveau, a-t-il répété et nous connaissons peu ces maladies. À cause du phénomène du vieillissement de la population, une personne sur 100 développera une forme de démence. C'est énorme. C'est une épidémie. »

La santé et la sécurité au travail doivent évoluer

■ TORONTO (PC) — Les nouvelles conditions économiques sapent à la base les normes de santé et de sécurité, a-t-il été souligné lundi, lors d'un colloque sur les accidents de travail.

Avec l'ouverture des marchés, il devient plus difficile pour les entreprises de protéger leurs employés, estime Gunther Sokoll, consultant auprès de l'organisme public de santé et de sécurité au travail, en Allemagne.

Avec pour conséquence, dit-il, que les travailleurs — par le biais de comités paritaires avec l'enteprise — ont de plus en plus la responsabilité de régir leur propre sécurité. « Pourtant, la globalisation ne décharge pas les entreprises de leurs responsabilités, rappelle M. Sokoll. Le facteur humain n'a pas changé, surtout dans les pays où la pression de la concurrence est forte. »

Dans le monde, selon le Bureau international du travail, plus d'un million d'accidents mortels sont à déplorer chaque année.

En outre, la conjoncture fait que des normes centrées sur les nuisances typiques du travail manuel — contaminants, bruit, sûreté des équipements, maux de dos — doivent faire la place voulue à celles propres au travail du secteur des services, soit pour les maux liés notamment à l'ordinateur et au stress en général.

D'après M. Sokoll, les coûts de l'absentéisme, des soins et des compensations à verser équivalent à 4 % d'un produit intérieur brut type. Ce qui signifierait qu'au Canada, ces problèmes entraînent des frais de quelque 36 milliards $.

MANQUE DE DONNÉES

L'expert allemand mentionne une autre difficulté, l'absence de statistiques fiables pour connaître l'efficacité des mesures adoptées. Il préconise donc un réseau international d'information, pour fins de prévention des accidents et maladies du travail.

La Colombie-Britannique a été citée en exemple à suivre, avec ses programmes dans les écoles et sa loi qui rend passible d'amende les entreprises qui font courir des risques à leurs employés.

« Nous travaillons fort pour produire une génération de travailleurs » en faisant évoluer les croyances, les attitudes et les comportements, a affirmé Ralph McGinn, de l'organisme public dans cette province.



PC

Julie Payette

Julie rêve encore... d'espace

SAINT-HUBERT (PC) — À peine de retour sur Terre, l'astronaute québécoise Julie Payette rêve déjà à une deuxième mission.

« Je vais continuer à travailler à la Nasa comme spécialiste de mission avec mes collègues, en espérant avoir une affectation plus tard pour une seconde mission », a déclaré la jeune astronaute hier, lors d'une conférence de presse réunissant tout l'équipage de la mission STS-96 au Centre spatial Kennedy, en Floride.

M. Alain Poirier, directeur général des systèmes spatiaux à l'Agence spatiale canadienne, a soutenu hier que Julie Payette avait certainement plusieurs atouts qui devraient lui permettre de se mériter une deuxième envolée. « Apparemment, Julie s'adapte bien à l'environnement spatial, elle est très enthousiaste, elle travaille bien avec ses collègues, elle a atteint ses objectifs, elle a aussi acquis une connaissance unique de la station spatiale et de ses systèmes ».

Le commandant de la mission STS-96, Kent Rominger, avait également de bons commentaires à faire au sujet de la Canadienne hier. Il a affirmé qu'elle avait eu beaucoup de boulot à accomplir, ce qui était plutôt rare pour une recrue, mais qu'elle avait fait un excellent travail.

LE BRAS CANADIEN

Il a notamment souligné son travail avec le bras canadien, qu'elle a pu manipuler dans des conditions difficiles.

L'astronaute québécoise débordait encore d'enthousiasme hier au sujet de son expérience à bord de Discovery. Au sujet de la vie à bord, elle a affirmé qu'elle avait dormi à poings fermés toutes les nuits, et qu'elle s'était fait un plaisir de partager avec ses six collègues le sirop d'érable qu'elle avait apporté. Son meilleur souvenir gastronomique demeure cependant les burritos spatiaux préparés par l'Américaine Tammy Jernigan pour le dernier déjeuner de la mission.

Julie Payette a raconté que l'atterrissage de la navette au Centre spatial Kennedy, très tôt dimanche matin, avait été fantastique. « Ce qui est éprouvant, c'est lorsqu'on commence à ressentir la gravité terrestre, a-t-elle déclaré. Tout pèse lourd, nos manuels de procédures, nos crayons, nos caméras, mais la rentrée est spectaculaire. »

Elle a raconté que le pilote avait posé la navette tellement doucement sur la piste d'atterrissage que l'équipage n'était pas tout à fait certain d'être rendu à terre.

Julie Payette passera les deux ou trois prochaines semaines à la Nasa pour discuter en détail des diverses étapes de la mission. Puis, elle entreprendra une tournée pancanadienne de quelques semaines.

Ce n'est qu'après qu'elle pourra prendre des vacances bien méritées. Elle n'a pas encore décidé où elle pourrait bien les passer. « Je pense, sur Terre », a-t-elle blagué.

EN BREF

Négo globale avec les Algonquins, offre Chevrette

Le gouvernement est prêt à une « négociation globale » avec les Algonquins, qui bloquent depuis le 17 mai certaines opérations forestières dans le secteur de Val-D'Or, a fait savoir hier le ministre responsable du dossier autochtone, Guy Chevrette. « Nous devons nous asseoir à une table de négociations pour débuter immédiatement les discussions avec les Algonquins », écrit le ministre Chevrette dans un télégramme qu'il a fait parvenir à sa vis-à-vis fédérale, Jane Stewart. « On est prêt à négocier. La balle est actuellement dans le camp des Algonquins », a commenté Esther Boily, porte-parole du ministre Chevrette. Les chefs des communautés algonquines ont rejeté la semaine dernière une première proposition du ministre Chevrette concernant la gestion des ressources forestières. (PC)



LE MONDE

Boris Eltsine avait le sommeil trop lourd...

Le quotidien britannique, le *Daily Telegraph*, dans son édition d'aujourd'hui croit avoir une explication sur l'ajournement des travaux du G8 hier à Bonn: Boris Eltsine était endormi alors que les diplomates attendaient son accord pour mettre au point un projet de résolution de l'ONU sur le Kosovo. «Le sommeil d'Eltsine retarde l'accord sur le Kosovo», titre en première page le quotidien, ajoutant que les ministres des Affaires étrangères s'attendaient à parvenir à un accord mais que les entretiens «étaient tombés sur un os». Le chef de la diplomatie russe Igor Ivanov s'était retiré des pourparlers pour obtenir l'aval de Moscou sur les trois derniers points, indique le *Daily Telegraph*. «Mais ses tentatives pour obtenir l'accord au plus haut niveau à Moscou ont été infructueuses», ajoute le quotidien. «M. Ivanov a rejoint ses homologues étrangers pour leur signifier qu'à Moscou il était alors 22h et que le président Eltsine était endormi ou qu'il était «indisponible pour donner son accord», ajoute le journal. À Bonn, le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer avait indiqué qu'il avait fallu s'interrompre compte tenu du fait qu'il y avait deux ou trois points importants qui n'étaient pas réglés». »La délégation russe devait consulter Moscou sur ces points, compte tenu de l'heure à Moscou — deux heures plus tard qu'à Bonn— ce n'était plus possible de continuer», avait ajouté M. Fischer.) (AFP)

Moscou fait avorter les pourparlers

Le G8 diffère la mise au point d'un projet de résolution de l'ONU

(D'après AFP et AP) — Les exigences russes ont forcé le G8 à reporter à aujourd'hui l'adoption d'un projet de résolution de l'ONU sur le Kosovo, tandis que l'OTAN a intensifié hier et cette nuit ses frappes contre la Yougoslavie.

La réunion à Bonn entre les ministres des Affaires étrangères du G8 a été ajournée après, après des négociations qui ont buté sur le commandement d'une force de paix internationale et l'échéancier d'un plan de paix.

Dans la foulée, l'ONU a dû annuler une réunion du Conseil de sécurité sur le Kosovo, prévue dans l'après-midi, se mettant en «stand-by».

Les ministres des Affaires étrangères du G8 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, G.-B., Italie, Canada et Russie) devaient reprendre leurs discussions ce matin à Cologne, en Allemagne.

Après le refus dimanche des militaires yougoslaves de signer un plan de retrait de leurs forces du Kosovo, l'OTAN a décidé hier d'intensifier ses bombardements au Kosovo mais aussi sur la Serbie frappant dans la nuit Belgrade et Novi Sad.

Le Pentagone a pour sa part fait état de violents combats opposant l'Armée de libération du Kosovo (UCK) à l'armée yougoslave et indiqué qu'aucun retrait de forces serbes du Kosovo n'avait encore été constaté.

Les diplomates butent sur la «séquence»

La Maison-Blanche a insisté hier sur la nécessité de poursuivre les frappes aériennes, tant que les forces serbes n'auront pas entamé leur retrait du Kosovo.

«La campagne aérienne de l'OTAN continuera jusqu'à ce que nous constations le début d'un retrait vérifiable des forces serbes. C'est pour nous un minimum», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Joe Lockhart.

Dans une interview à la BBC, le premier ministre Tony Blair a averti que «toutes les options restent sur la table», dont l'option terrestre, si Belgrade n'obtempère pas.

Le ministre russe Igor Ivanov l'a répété: la Russie ne votera pas une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sans un arrêt préalable des bombardements de l'OTAN. Quant à l'Alliance, elle refuse toute pause tant que les forces serbes (armée, paramilitaires et police) n'auront pas entamé un retrait «vérifiable» du Kosovo.

Le président finlandais Martti Ahtisaari, émissaire occidental sur le Kosovo, s'est envolé dans la soirée pour Pékin, membre permanent du Conseil de sécurité, qui réclame aussi l'arrêt des frappes avant toute discussion à l'ONU.

La tâche la plus épineuse et complexe à régler, selon des diplomates, est en effet celle de l'enchaînement des événements —que les diplomates appellent la séquence— devant mener à un arrêt des hostilités.

Ces points sont le retrait des forces yougoslaves du Kosovo, la suspension des raids de l'OTAN, le vote d'une résolution par le Conseil de sécurité de l'ONU et l'entrée de la force multinationale de maintien de la paix.

Londres et Paris ont proposé hier que le Conseil de sécurité approuve d'abord un «projet» de résolution, qui ne serait formellement votée qu'après l'arrêt des bombardements de l'OTAN, a déclaré Robin Cook.

EN BREF

MEXIQUE

Présentateurs de télé assassinés

Deux présentateurs de télévision, dont l'un, Francisco «Paco» Stanley, très apprécié du public mexicain, ont été assassinés hier dans le sud de Mexico. Une personne armée d'un fusil mitrailleur s'est approchée, à bord d'une automobile, du véhicule à l'arrêt des deux présentateurs et a ouvert le feu, tuant Francisco Stanley, 56 ans, ainsi que son collègue Jorge Gil. Deux autres personnes ont été blessées. Francisco Stanley qui travaillait, comme Jorge Gil pour la chaîne de télévision privée, *TV Azteca*, a été atteint de 26 balles. Le motif de ces deux meurtres était encore inconnu hier. Les attaques à main armée, agressions, vols et cambriolages se sont multipliés à Mexico ces derniers mois faisant de la capitale une des villes les plus dangereuses du Mexique. (AFP)

CAMBODGE

Prison à vie pour un petit chef khmer rouge

Nuon Paet a écopé de la prison à perpétuité pour l'enlèvement et l'assassinat préméditésde trois touristes occidentaux au Cambodge, premier petit chef khmer rouge à répondre de crimes devant la justice en attendant un jour le vrai procès de la barbarie polpotiste. Seul inculpé, Paet a été reconnu coupable de l'attaque d'un train le 26 juillet 1994, entre Phnom Penh et Sihanoukville, au cours de laquelle 10 Cambodgiens ont été tués et trois routards étrangers pris en otages. Le Français Jean-Michel Braquet et ses deux compagnons de route australien et britannique, David Wilson et Mark Slater, ont été détenus pendant plusieurs semaines dans le fief de Paet, la région du mont du Phnom Vour, avant d'être sauvagement assassinés, probablement à la fin septembre 1994. Il a reletéé toute responsabilité sur d'anciens comparses. Ce procès sert de test à la volonté et la crédibilité des autorités à rendre justice des atrocités passées. Une minirépétition, en quelque sorte, du prochain procès de deux dirigeants historiques des Khmers rouges, le chef de guerre Ta Mok et le tortionnaire Kang Kek Ieu, plus connu sous le nom de «Duch». (AFP)

CACHEMIRE

L'Inde affirme se battre contre le Pakistan

SRINAGAR, Inde (d'après AFP et AP) — L'Inde a affirmé hier combattre essentiellement des soldats pakistanais dans la haute montagne du Cachemire indien, où elle a encore intensifié son offensive pour tenter de mettre fin à ce qu'un général indien appelle appelle la 4e guerre indo-pakistanaise.

«C'est la 4e guerre» dit un général pakistanais

L'armée indienne a annoncé avoir tué au moins 221 soldats pakistanais depuis le début, le 9 mai, d'une vaste opération contre des guérilleros islamistes infiltrés du Pakistan dans le nord du Cachemire indien.

«D'importants renforts de troupes sont envoyés (...) Des camions arrivent en permanence dans la zone des combats», selon une source militaire.

Dans la nuit de dimanche à hier, les troupes indiennes ont lancé leurs plus fortes attaques depuis le début des combats, le 9 mai, a-t-on indiqué de source militaire à New Delhi.

«J'appelle une nouvelle fois le gouvernement du Pakistan à défaire ce qu'il a fait: des intrusions armées», a déclaré le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee dans son premier discours à la nation depuis le début du conflit, soulignant que c'était la condition à un dialogue.

Un porte-parole de l'armée à New Delhi, le colonel Vikram Singh, a affirmé que les forces infiltrées «comprennent essentiellement des soldats pakistanais soutenus par quelques moudjahidines recrutés pour donner à l'opération une facade de guerre sainte».

L'armée indienne a tué au moins 221 soldats pakistanais, «c'est un chiffre authentique et digne de foi» du renseignement indien sur la base d'écoutes des communications radio des guerilleros, a-t-il expliqué. Ces chiffres sont «abolument faux», a répliqué le porte-parole de l'armée pakistanaise, le général Rashid Qureshi.

Les forces indiennes ont reconnu avancer péniblement face à entre 700 et 1000 guérilleros fortement armés en pièces d'artillerie et solidement retranchés à quelque 5000 m d'altitude en surplomb de la route stratégique Srinagar-Leh.

Les attaques indiennes à l'artillerie et au mortier se sont pourtant multipliées, pendant que l'aviation menait ses plus intenses raids depuis qu'elle a été appelée en renfort des forces terrestres.

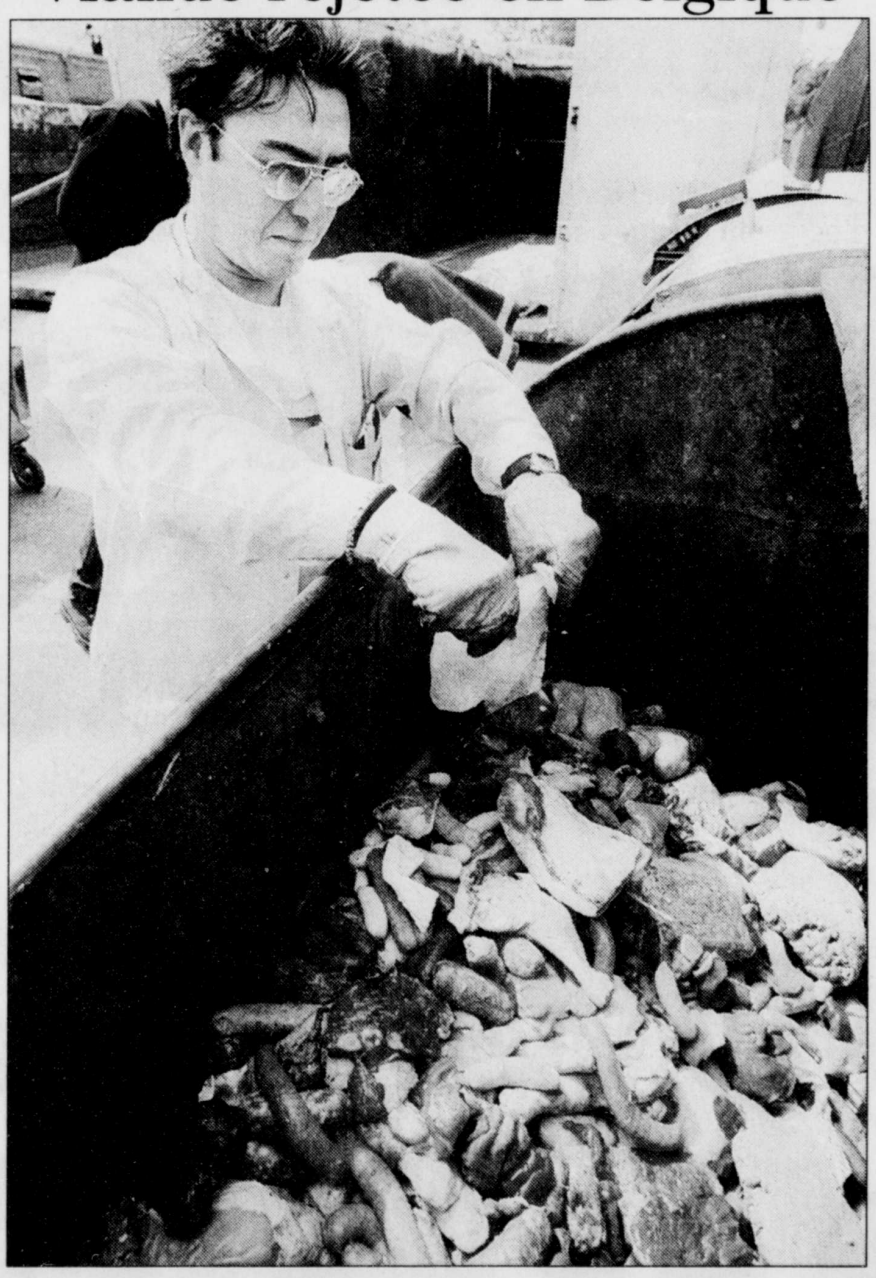
Les forces infiltrées tiennent toujours une portion de territoire indien s'étendant sur 200 km de long et entre six et sept km de large, selon une source militaire à Srinagar.

Un général pakistanais du Cachemire a déclaré que le conflit actuel dans cette région himalayenne est devenue«la 4e guerre» avec l'Inde.

«Il y a eu des guerres en 1948, 1965, 1971 et maintenant c'est (celle) de 1999», a affirmé le général Nusrat Khan Sial aux journalistes dans son quartier général de Skardou au Cachemire pakistanais.

Il admet toutefois que ce conflit le long de la ligne de contrôle est une «guerre limitée».

Viande réjetée en Belgique



Les comptoirs de viande des supermarchés se vident en Belgique, au profit des poubelles de crainte qu'elle se soit teinte à la dioxine. Hier c'est le beurre qui a été interdit par les autorités de Bruxelles. Des centaines de magasins d'alimentation n'ont pas pu ouvrir hier, faute de produits à vendre. Les poulets, les oeufs, les saucisses et les gaufres belges ont déjà été retirés du marché.

AFRIQUE DU SUD

Il manque un siège pour l'ANC

Le Congrès national africain (ANC) a obtenu 266 sièges sur 400 à l'Assemblée nationale sud-africaine, manquant la majorité des deux tiers d'un siège, a annoncé hier Brigalia Bam, présidente de la Commission électorale indépendante (IEC). Présentant les résultats officiels du scrutin du 2 juin, Mme Bam a indiqué que le Parti démocratique (DP), premier parti d'opposition, arrive second avec 38 sièges. Viennent ensuite le parti de la liberté Inkatha (IFP) avec 34 sièges, le Nouveau parti national (NNP) avec 28, le Mouvement uni démocratique (UDM) avec 13 sièges. Aux élections provinciales, dans la province du KwaZulu-Natal, l'IFP vient en tête avec 34 sièges devant l'ANC, qui en obtient 32. Au Cap occidental, l'ANC devance le NNP d'un siège avec 18 sièges contre 17. Mais dans ces deux provinces, les plus disputées, aucun des partis n'obtient la majorité absolue. L'ANC a la majorité absolue dans les sept autres provinces. (AFP)

Les Indonésiens votent massivement

Premier scrutin législatif en 50 ans pour enterrer l'ère Suharto

JAKARTA (AFP) — Les Indonésiens, un an à peine après la démission forcée du président Suharto, ont participé hier en masse, dans le calme et sans incident majeur, aux premières élections libres depuis 44 ans en Indonésie.

Ces élections législatives, qualifiées d'historiques, offrent à l'Indonésie, le quatrième pays au monde par la popuation, la possibilité de pouvoir se doter d'institutions représentatives après plus de 32 ans du règne autocratique de M. Suharto, un général arrivé au pouvoir dans un bain de sang qui a coûté la vie à au moins un demi-million de personnes.

Les marchés et les capitales étrangères suivent aussi avec une attention inquiète l'évolution de la situation politique et ses conséquences sur l'économie sinistrée du pays en faveur duquel la communauté internationale a mobilisé 46 milliards$US.

L'enejeu principal est l'élection du futur président

Les premiers résultats significatifs devraient être connus aujourd'hui, mais les listes définitives et officielles des élus ne sont pas attendues avant le début de juillet.

Quelque 112 millions d'Indonésiens, soit un peu plus de 90% de la population en âge de voter, s'étaient inscrits pour ces élections visant à pourvoir 462 des 500 sièges du Parlement.

Les 38 sièges restants sont attribués sans vote à l'armée qui constituera un bloc discipliné dans le cadre de la formation, qui s'annonce difficile, de toute coalition destinée à faire élire le prochain président de la république.

En effet, à travers le parlement, l'enjeu du scrutin d'hier est l'élection, prévue en novembre, du Président de la république, dernière étape pour conclure la transition engagée avec la démission de M. Suharto.

Les 48 partis librement constitués ont essayé de rassembler les foules sur un candidat présidentiel ou ont déjà commencé à s'engager dans des alliances et des marchandages.

Mme Megawati Soekarnoputri, fille du président fondateur de l'Indonésie Soekarno chassé du pouvoir par M. Suharto, a certainement gagné au jeu de la popularité. Son parti arrive d'ailleurs en tête selon les premiers dépouillages de ce matin.

Loin derrière, le Golkar, le véhicule politique de M. Suharto maintenant rangé derrière M. Jusuf Habibie, a fait bien piètre figure malgré le contrôle qu'il exerce sur le gouvernement et l'administration, ce qui en fait le seul parti présent partout dans le pays.

S'ouvre ainsi une période de tractations et de négociations ouvertes et en coulisses pour bâtir une majorité, un processus au résultat imprévisible et lourd de risques de dérapage.

POLOGNE

Jean-Paul II chez Copernic

Le pape Jean-Paul II, qui poursuit son pèlerinage en Pologne, a consacré hier la plus grande église du pays en présence de 200000 personnes, avant de visiter le lieu de naissance de Copernic, l'astronome dont les théories furent en leur temps condamnées par l'Église. Au troisième jour de son voyage, le pape a visité l'Université Nicolas Copernic de Torun, en ce jour anniversaire de la naissance en 1473 de l'astronome polonais. En 1992, il avait proclamé que l'Église avait eu tort en 1616 de condamner Galilée, pour avoir repris la théorie copernicienne alors jugée hérétique selon laquelle la Terre tourne autour du Soleil. L'oeuvre de Copernic resta à l'index jusqu'en 1822. (AP)

L'événement automobile de l'été

LA PLUS GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

jamais présentée par
les concessionnaires Ford et Mercury...
PARTOUT AU QUÉBEC





Windstar 1999 : La seule minifourgonnette
à avoir obtenu une cote de sécurité
5 étoiles, cinq années de suite Δ.

Plus de 10 000 véhicules à liquider



0 %
de taux de crédit
jusqu'à 48 mois
sur les Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable et Windstar 1999.

2,9 %
de taux de crédit
jusqu'à 60 mois
sur les Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus et Sable 1999.

Dépôt de sécurité non requis. Location à 0 $ comptant disponible.

Jusqu'à **1000 $** de rabais supplémentaire aux diplômés.

Offres exceptionnelles sur tous les véhicules en stock.



FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca

LINCOLN
Mercury
CAMIONS FORD

L'offre de taux de crédit de 0 % jusqu'à 48 mois ou celle de 2,9 % jusqu'à 60 mois offerte par Crédit Ford s'applique à l'achat au détail des modèles neufs 1999 en stock mentionnés ci-haut. Sujet à l'approbation de crédit. L'une ou l'autre de ces offres ne peut être combinée avec aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. Δ La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb).